

SAHURS



LE JOURNAL



25, 26 et 27 Août
Fête du Bois

Dossier :
Crèche
intercommunale

Été 2007

Bulletin Municipal

numéro
59

Découvrez le
1^{er} pack 3 en 1
de la communication



❶ **L'effet « couleurs » :**

Les principes actifs de « L'imprimerie GABEL » (à base d'expérience et de hautes technologies) vous permettront de toujours faire excellente impression.

❷ **L'effet « créatif » :**

Avec le concentré créatif « NORD-OUEST Création », votre identité visuelle rajeunit, votre personnalité s'affirme et vos messages prennent de l'éclat.

❸ **L'effet « communicatif » :**

Grâce à l'agent exclusif « TRADE WINDS Communication » votre stratégie prend du tonus, votre image se raffermi et votre positionnement résiste à l'épreuve du temps.

IMPRIMERIE GABEL
INDUSTRIE GRAPHIQUE
02 32 82 39 39

NORD OUEST
CREATION
02 32 82 39 37

TRADE WINDS
STRATEGIES
02 32 82 19 41

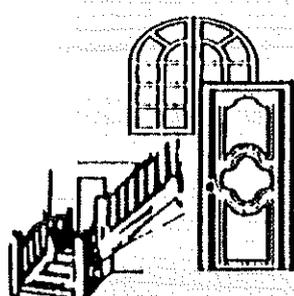
3 MÉTIERS, UNE SEULE ADRESSE

10, rue Marconi - ZI la Maine - 76150 Maromme

VACANDARE s.a.r.l.

MENUISERIE BOIS & PVC - CHARPENTE

POMPES FUNÈRES PRIVÉES



**ESCALIER
AMÉNAGEMENTS DE COMBLES
DOUBLE VITRAGE
POMPES FUNÈRES**

**INHUMATIONS - CRÉMATIONS
MARBRERIE - PLAQUES - FLEURS
CONTRATS OBSÈQUES**

76113 Saint-Pierre de Manneville
Tél. : 02 35 32 08 18
Fax : 02 35 34 23 67



68 Route du Havre
76000 ROUEN
Tél. : 02 35 15 94 84

La conception, la réalisation et l'impression de la page de couverture est gracieusement offerte
par l'Imprimerie GABEL - Z.I. de la Maine - 10, rue Marconi - 76150 MAROMME - Tél. 02 32 82 39 39 - E-mail : gabel@imprimerie-gabel.fr

LE MOT DU MAIRE

Chers amis,

L'arrivée de l'été, les jours qui rallongent, alliés à la floraison des maisons, des jardins et des rues du village, donnent une image gaie et agréable de notre environnement aux habitants et à ceux qui traversent la commune, même si le soleil et la pluie jouent souvent au yo-yo en ce moment.

Sahurs continue son évolution, décidée par vos élus, avec les divers travaux et améliorations programmés :

- début juillet, les travaux à la mairie (renforcement du plancher de la salle du conseil et aménagement d'une issue de secours) obligatoires pour une question de sécurité, vont perturber le fonctionnement du secrétariat pendant quelques semaines et je vous demande un peu de patience et d'adaptation à la gêne occasionnée par ces travaux. La façade nord sera également réparée et sécurisée.
- mi-juillet, démarre, face à la mairie, la construction d'un nouveau bureau de poste, du secrétariat de l'ADMR et d'un logement au premier étage.
- mi-juillet également, une agence immobilière va s'installer provisoirement dans une "bulle", derrière le magasin "Fleurs en Seine", en attendant une installation définitive dans le village dans quelques mois.
- la construction du salon de coiffure avance normalement et une ouverture est prévue au deuxième semestre.
- un commerçant ambulant de pizza, tenu par un habitant de la commune, sera sur la place Maurice Alexandre chaque vendredi en fin d'après-midi.

Dans un autre domaine, celui des déchets ménagers, l'Agglo de Rouen a décidé de faire la collecte des ordures ménagères en bacs et non plus en sacs noirs. Dans quelques jours, chaque maison sera livrée d'un bac gratuit par le personnel de la CAR qui vous expliquera la manière de fonctionner.

Enfin, vous trouverez, joint à ce "Journal" n°59, un dépliant édité par la Préfecture, réactualisant celui que vous avez reçu il y a quelques années, relatif aux bons réflexes à avoir en cas d'alerte d'un incident ou accident industriel sur la zone Seveso, mettant en œuvre le Plan Particulier d'Intervention (PPI) qui serait déclenché par la Préfecture.

Bonnes vacances à tous.

Cordialement

Votre maire

Guy DA LAGE

AU CONSEIL MUNICIPAL

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité
COMMUNE DE SAHURS

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 27 Mars 2007

DATE DE LA CONVOCATION :	21.03.2006	CONSEILLERS EN EXERCICE	15
DATE DE L’AFFICHAGE :	21.03.2006	CONSEILLERS PRESENTS :	14
		CONSEILLER ABSENT représenté	1

L’an deux mille sept, le 27 Mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué à 20h30, s’est réuni sous la présidence de **M. Guy DA LAGE, Maire**.

- Etaient présents : Messieurs LEGRAND, CAPO CANELLAS, BOURDEAU adjoints, Messieurs BAZIRE, BEAUVAIS, BELLONET, LE COUSIN, HALLEY, LEGOIS, PASQUIS, PROUIN, SAILLY, SIMON conseillers
- Etaient absente représentée : Madame BERTIN
- Secrétaires de séance : Madame BAZIRE, Monsieur CAPO CANELLAS

Ordre du jour

Compte Administratif 2006
Compte de gestion du Receveur 2006
Délibération affectation des résultats 2006
Délibération taux d’imposition 2007
Budget 2007
Constitution bureau de vote « Elections Présidentielles »
Questions diverses

0. Approbation du procès verbal de la séance du 13 février 2007

Suite à la lecture du procès verbal :

- Didier Saily qui était absent à la dernière réunion demande des éclaircissements sur le paragraphe 3 – desserte gaz - Monsieur le Maire lui répond que la commune a accepté de participer au prochain appel d’offre du SDE pour ce qui concerne la couverture en gaz naturel mais pas pour la pose de bombonnes un peu partout dans le village.
- Yves Bazire informe que les clapets de la chambre de dépôts ont été remis en état et qu’il s’est rendu au cimetière et a constaté que les réparations à effectuer au mur de mitoyenneté étaient limitées.

En l’absence d’observations le procès verbal est approuvé à l’unanimité.

1. Compte administratif 2006

Sous la Présidence de Michel Bourdeau, Doyen du Conseil, Jean-François Capo Canellas, Adjoint aux Finances, présente le compte administratif 2006 qui fait ressortir un résultat positif en fonctionnement et en investissement :

Section de fonctionnement	57.289,33 €
Section d'investissement	133.854,91 €

**Les membres du Conseil adoptent à l'unanimité le compte administratif 2006.
(Conformément à la réglementation M. le Maire ne participe pas au vote)**

Affectation du résultat 2006

Il est proposé aux membres du Conseil d'affecter les 57.289€ d'excédent de la section de fonctionnement ainsi qu'il suit :

- 12.289€ en report d'excédent sur la section de fonctionnement 2007
- 45.000€ en virement sur la section d'investissement 2007 (compte 1068)

Les membres du Conseil adoptent à l'unanimité cette affectation du résultat de fonctionnement 2006

2. Approbation du compte de gestion du Receveur 2006

L'adjoint aux finances fait état de la concordance entre le compte administratif 2006 et le compte de gestion 2006 du receveur municipal. Monsieur le Maire met au vote le compte de gestion 2006.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion 2006 du Receveur municipal

3. Délibération taux imposition 2007

Jean-François Capo Canellas remet aux membres du Conseil Municipal un tableau de simulation de taux permettant d'obtenir une augmentation de 1 % des recettes fiscales. Sur proposition de la commission des finances, le Conseil municipal a choisi le 13 février dernier de faire porter l'augmentation sur la seule « taxe foncier bâti ». Compte tenu des assiettes d'impositions qui viennent de nous être communiquées par les services fiscaux, cela conduit à fixer les taux suivants :

	Taux 2006	Taux 2007	Variation
Taxe d'habitation	12.48	12.48	0%
Taxe foncier bâti	19.38	19.79	+ 2.11 %
Taxe foncier non bâti	41.03	41.03	0%

Le Conseil municipal adopte cette proposition de taux d'imposition par 14 voix pour et 1 contre

4. Budget 2007

Jean-François Capo Canellas, suite au débat sur les orientations budgétaires effectué en Conseil du 13 février, au vote des taux d'imposition 2007 et aux différents travaux de la commission des finances, propose au conseil la répartition budgétaire suivante :

Section de Fonctionnement DEPENSES (en €) :

Chap 11	Charges à caractère général	245.000
Chap 12	Charges de personnel	389.000
Chap 65	Autres charges de gestion courante	108.000
Chap 66	Charges financières	21.000
TOTAL		763.000

Section de Fonctionnement RECETTES (en €) :

Chap 70	Produits des services du domaine et des ventes	94.000
Chap 73	Impôts et taxes	316.000
Chap 74	Dotations subventions participations	319.000
Chap 75	Autres produits de gestion courante	16.000
Chap 13	Atténuation de charges	5.711
Chap 2	Excédent de fonctionnement reporté	12.289
TOTAL		763.000

Section d'investissement DEPENSES (en €) :

Chap 13	subvention d'investissement	
Chap 16	Emprunts et dettes assimilés	46.000
Chap 20	Immobilisations incorporelles	4.000
Chap 21	Immobilisations corporelles	273.724
Chap 23	Immobilisations en cours	762.608
TOTAL		1.086.332

Section d'investissement RECETTES (en €) :

Chap 001	Excédent d'investissement	44.099
Chap 024	Produit de cession	214.500
Chap 10	Dotations, fonds et réserves	77.000
Chap 13	Subventions d'investissement	403.833 (dont 20.000 de RAR)
Chap 16	Emprunts et dettes assimilées	329.400
Chap 23	Immobilisations en cours	17.500
TOTAL		1.086.332

Avant le vote, Yves Bazire précise qu'il souhaite s'abstenir compte tenu du non respect de choix faits précédemment sur les priorités d'investissements.

Le Conseil municipal adopte le budget par 14 voix pour et 1 abstention.

5. Constitution bureau de vote Elections Présidentielles

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que pour 2 des 4 jours de scrutin la salle polyvalente sera indisponible. Il propose que les quatre scrutins se déroulent au même endroit afin d'éviter que les électeurs cherchent le lieu de vote.

Le Conseil décide que les quatre scrutins auront lieu dans la salle de repos de la classe maternelle et qu'une information sera intégrée avec la carte électorale qui va être distribuée.

Pour le 1er tour de scrutin du 22 avril le bureau de vote est ainsi constitué :

8H – 10H 30	10H30 – 13 H	13H – 15h30	15H30 – 18H
Michel BOURDEAU	Didier LEGRAND	Guy DA LAGE	J.F. CAPO CANELLAS
Didier SAILLY	Jacky LE COUSIN	Jean SIMON	Pierre PASQUIS
J.P. BELLONET	Yves BAZIRE	Bernard LEGOIS	Patrice HALLEY

6. Questions diverses

Monsieur le Maire informe :

- que les prochaines réunions de conseil sont décalées :
 - 10 avril reportée au 17 avril
 - 15 mai reportée au 22 mai
 - 12 juin reportée au 19 juin et celle de juillet est maintenue au 3.

- que le Conseil doit délibérer sur la rénovation du tennis afin de pouvoir demander des subventions **Le conseil municipal, vu l'importance des travaux à réaliser au tennis, approuve le projet de réfection du terrain, autorise Monsieur le Maire à demander les subventions, à signer tous documents pour mener à bien cette opération.**

- qu'il a reçu des remerciements de :
 - Mesdames Mauricette PECOT et Nelly TOCQUEVILLE pour les marques de sympathie reçues lors du décès de leurs maris,
 - un habitant de la commune pour le repas des anciens.

- qu'il va se rendre à la DDE pour le permis concernant la construction du bureau de poste. Il expose les plans et fait part que l'appel d'offre concerne 8 lots avec possibilité de groupement d'entreprises. Si tout va bien, ce bureau pourrait être opérationnel pour la fin du 1er trimestre 2008.

- que suite au courrier adressé au Préfet au sujet du risque d'inondation – les berges d' Hénouville étant fragiles– il n'a toujours eu aucune réponse, mais que Monsieur le Maire de St Pierre de Varengueville (conseiller général) lui a écrit pour l'informer qu'une étude générale des berges de la Seine va être effectuée par le Département afin d'établir un diagnostic et déterminer les priorités.

- que le SMEDAR (suite à notre apport de déchets verts) met à notre disposition 18 tonnes de compost.
Monsieur le Maire propose d'en déposer à l'ancienne décharge municipale et de le mettre à la disposition des habitants de la commune.
Le conseil prend acte de cette information et donne son accord sur le principe – les modalités restant à établir.

- qu'il a assisté à une conférence de presse concernant l'extension du PAR jusqu'à La Bouille. Il distribue un plan d'aménagement établi par le PAR et en explique les différentes zones délimitées. A ce sujet Didier Legrand informe qu'il a reçu un document de travail concernant le classement de la Boucle de Roumare qui pourrait être officiel fin 2007.

- qu'une randonnée organisée par le VTT ROUEN passera sur le territoire de la commune le 6 mai et que le 13 mai aura lieu à St-Pierre-de-Manneville la course VTT La Mannevillaise.

- que l'Assemblée Générale du CABS aura lieu le 6 avril.

7. Tour de table

Jean –François CAPO CANELLAS demande que lorsque la commune achète des fleurs pour diverses manifestations, ces achats soient effectués chez la fleuriste du village. Il observe que sur les 3 dernières occasions cela n'a pas été le cas.

Monsieur le Maire répond que cela a déjà été fait, qu'il ne fait pas de comptabilité précise, mais que d'autres commerçants aident également le village avec une publicité dans « Sahurs le Journal ».

Bernard LEGOIS indique une haie, dangereuse pour la circulation des enfants, Rue du Haut, et informe que la distribution des sacs poubelles aura lieu les 21 et 22 avril.

Patrice HALLEY signale une haie mal taillée dans la Résidence des Petits Saules et qu'il n'arrive plus à passer Chaussée de Caumont à cause d'arbres gênants.

Jean-Paul BEAUVAIS demande au Maire qu'il intervienne auprès de toutes les instances (Préfecture – Député – Agglo) afin de connaître l'impact du projet du PAR sur l'environnement et de manifester la préoccupation de notre collectivité.

Didier SAILLY en l'absence de nouvelles de l'Agglo se fait une nouvelle fois l'interprète de tous les habitants du Puits Fouquet au sujet de l'assainissement. M le Maire va recontacter ses interlocuteurs.

Jacky LE COUSIN remercie Didier Saily pour la pose d'un revêtement dans le bungalow. Il demande que l'électricité y soit installée et que les cantonniers l'aident à remettre le matériel en place. Monsieur le Maire répond favorablement à ces demandes.

Michel BOURDEAU fait part que 114 personnes étaient présentes au Banquet des Anciens et que le prix du repas revient à 38€ par personne.

Yves BAZIRE informe que la carrière en face de l'ancienne décharge est nettoyée et qu'il faudrait la combler.

Jean-François Capo Canellas propose d'y mettre la terre qui proviendra des fondations de la crèche. Par ailleurs :

- Il demande que lors du décès d'une personne dans le village, une information soit systématiquement faite avec une affiche chez les commerçants.
- Il signale que des personnes lui ont demandées que des toilettes soient installées au cimetière.
- Il signale qu'un chien Chaussée de la Bouille éventre les sacs poubelles
- Il interroge le Maire sur la procédure de recrutement retenue pour le remplacement d'un agent partant à la retraite. M le Maire indique qu'il en a parlé en bureau et qu'il va procéder à ce recrutement avec l'aide de quelques élus.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 17 Avril 2007

DATE DE LA CONVOCATION :	11.04.2007	CONSEILLERS EN EXERCICE	15
DATE DE L’AFFICHAGE :	11.04.2007	CONSEILLERS PRESENTS :	13
		CONSEILLER ABSENT représenté	1
		CONSEILLER ABSENT	1

L’an deux mil sept, le 17 Avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué à 20h30, s’est réuni sous la présidence de :
M. Guy DA LAGE, Maire.

- Etaient présents : Messieurs LEGRAND, CAPO CANELLAS, BOURDEAU adjoints, Madame BERTIN, Messieurs BAZIRE, BEAUVAIS, BELLONET, LE COUSIN, HALLEY, LEGOIS, PASQUIS, SIMON conseillers
- Etais absent représenté : Monsieur SAILLY
- Etais absent non représenté : Monsieur PROUIN
- Secrétaires de séance : Madame BAZIRE, Monsieur CAPO CANELLAS

Ordre du jour

Subventions aux Associations
Constitution bureau de vote scrutin du 6 mai
Préparation bureau de vote du 22 avril
Questions diverses

0. Approbation du procès verbal de la séance du 27 mars 2007

Suite à la lecture du procès-verbal :

- Jean-Paul Beauvais interroge l’adjoint en charge des finances concernant la délibération sur les taux d’imposition 2007. Il est confirmé que **la décision de procéder à une augmentation moyenne de 1% des taux d’imposition** aura pour effet de produire une augmentation de 1% des recettes fiscales. Pour plus de clarté il est cependant proposé de reformuler le PV comme suit : « ...remet aux membres du Conseil Municipal un tableau de simulation de taux permettant d’obtenir une augmentation moyenne de 1% des taux d’imposition ».
- Jacky Le Cousin rectifie les dates de distribution des sacs poubelle qui sont les 20 et 21 avril et non 21 et 22 avril comme indiqué dans le PV.
- Yves Bazire demande ce qu’il en est pour le compost devant être mis à disposition de la commune par le SMEDAR – Monsieur le Maire lui répond qu’il doit trouver un camion pour l’amener jusqu’à la décharge.
- Jean-François Capo Canellas demande que la modification suivante soit effectuée au PV – compte administratif 2006 – erreur sur résultat d’investissement, il convient de lire : 44 099.99 €

Suite à ces observations le procès verbal est approuvé à l’unanimité.

1. Subventions aux associations

Jean-François Capo Canellas remet à chaque membre du conseil un tableau de proposition d’attribution de subventions pour l’année 2007.

Il rappelle que la subvention pour le CCAS adoptée lors du vote du budget est de 13.000€.

ADMR	2000€	Initiative jeunes à Sahurs	3600€
ASVS (foot-ball)	2500€	L’âge d’or	2000€
SLS	9000€	Autisme 76	150€

COEFC (comité des fêtes)	10000€	CAT Pré de la Bataille	150€
Coopérative scolaire	5000€	Berges de Seine	150€
Bibliothèque L.Delarue Mardrus	1000€	Coueurs de grève	150€
Boucle de Roumare	150€	Autres	150€
		TOTAL	36000 €

Le Conseil, après en avoir délibéré approuve les subventions accordées aux associations, conformément au tableau proposé.

2. Constitution du bureau de vote – scrutin du 6 mai

Pour les élections présidentielles du 6 mai, le bureau est ainsi constitué :

10H30 – 13 H	8H – 10H 30	13H – 15h30	15H30 – 18H
M. LEGRAND	M. BOURDEAU	M. DA LAGE	M. CAPO CANELLAS
M. BAZIRE	M. SIMON jean	Mlle LEGOIS Christelle	M. PASQUIS
M. LEGOIS	M. BELLONET J.P	Mme JOURDAIN	MME BERTIN

3. Préparation du bureau de vote du 22 avril

Les modalités d'organisation pour la préparation du bureau de vote du 22 avril sont définies – Didier Legrand est chargé de la mise en place du matériel électoral.

4. Questions diverses

Monsieur le Maire informe :

- Qu'il a reçu des remerciements de la famille Lelièvre suite au décès de Martine.
- Qu'une demande lui a été faite afin de pouvoir créer une agence immobilière dans la commune. Aucun local n'étant disponible, le candidat propose l'installation provisoire d'un algéco en attendant l'achat du bâtiment de la poste. Il est proposé d'étudier une installation provisoire, face à la Mairie, derrière la fleuriste, en attendant la vente du bâtiment de la poste moyennant loyer. La vente du bâtiment de la poste pourrait être liée à l'ouverture effective d'une agence sur Sahurs. Toutes les modalités de mise en œuvre de ce projet restent à étudier.
- Qu'un boucher aimerait s'installer sur la commune et serait aussi à la recherche d'un local.
- Qu'à partir du mois de juin, un habitant du village vendra des pizzas le vendredi après-midi sur la place.
- Que Monsieur le Préfet maintient au niveau rouge le niveau d'alerte vigipirate.
- Qu'une randonnée de cyclotourisme est organisée le 13 mai prochain par le GRIMPEUR CANTILIEN.
- Que la commission d'appel d'offre se réunira le vendredi 20 avril à 16 heures pour l'ouverture des plis de la construction du bureau de poste.
- Que Mr et Mme PROUIN fêteront leurs noces d'or le 28 avril à 11 heures – il invite les membres du conseil à participer à cette manifestation.
- Que plusieurs membres du conseil et les secrétaires ont assisté à une réunion avec l'agglo pour la création d'un site internet. Après étude des propositions de l'Agglo, il est proposé d'adhérer à ce service totalement gratuit pour notre commune. La commission journal et toutes les personnes intéressées sont conviées le lundi 21 mai à 20h30 pour travailler notamment sur un projet de charte édictant les règles de publication.

Le Conseil municipal donne son accord pour la création et la mise en place d'un site internet par l'Agglo de Rouen.

5. Tour de table

Didier Legrand informe que le 14 avril a eu lieu une réunion avec les propriétaires, les exploitants concernant le chemin n° 7 dit chemin du moulin du temple allant de Sahurs à Hautôt. Il remet une synthèse de cette réunion à chaque membre du Conseil.

Yves Bazire propose que la réunion prévue soit organisée afin de constater l'état des travaux de la rue de Bas après l'hiver.

Monsieur le Maire répond qu'il va contacter Monsieur Comont pour programmer cette réunion.

Michel Bourdeau invite le Conseil à participer aux manifestations du 8 mai : Monument aux Morts à 11 Heures 10 et signale que la messe aura lieu à Montigny à 9h45.

Jacky Le Cousin signale que pour la foire à tout, toutes les places sont pratiquement vendues. Il demande à Monsieur le Maire de pouvoir utiliser le camion de la commune pour transporter le matériel nécessaire à cette manifestation. Il informe par ailleurs :

- qu'une course de vélo se déroulera à Sahurs le 23 septembre prochain et que celle-ci est organisée par le vélo club de Sotteville avec l'assistance du Comité des Fêtes de Sahurs,
- qu'une soirée dansante aura lieu le 14 juillet.

Jean-Paul Beauvais, remercie Monsieur le Maire pour le courrier adressé au PAR au sujet du projet d'aménagement envisagé à Moulineaux (ce courrier est lu en séance).

Pierre Pasquis informe que deux dates de réunion sont retenues par l'agglo pour l'aménagement en bordure de seine (projet aggro-vélo) – 10 mai à 20h30 à Sahurs pour les agriculteurs et le mardi 12 juin à 20h30 pour les habitants au château d'Hautot. La présentation du tracé y sera faite de Val-de-la-Haye à St-Pierre-de-Manneville. Il signale le désaccord des Maires sur le projet de l'agglo tendant à faire financer par les communes des accès de 2 à 3m de large sur les voiries existantes pour accéder aux centres bourg.

Patrice Halley demande à Monsieur le Maire s'il a contacté le propriétaire dont les branches gênent Chaussée de Caumont – Monsieur le Maire répond qu'il ne s'en est pas encore occupé.

Jean-François Capo Canellas informe qu'il a assisté au début de chantier de la construction de la crèche d'Hautôt et qu'une cérémonie plus officielle sera organisée en mai ou juin avec les différents partenaires. L'ouverture pourrait intervenir en mars 2008.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 22 Mai 2007

DATE DE LA CONVOCATION :	15.05.2007	CONSEILLERS EN EXERCICE	15
DATE DE L’AFFICHAGE :	15.05.2007	CONSEILLERS PRESENTS :	14
		CONSEILLER ABSENT représenté	1

L’an deux mil sept, le 22 Mai, le Conseil Municipal, légalement convoqué à 20h30, s’est réuni sous la présidence de :
M. Guy DA LAGE, Maire.

- Etaient présents : Messieurs LEGRAND, CAPO CANELLAS, BOURDEAU adjoints, Madame BERTIN, Messieurs BAZIRE, BEAUVAIS, BELLONET, LE COUSIN, HALLEY, LEGOIS, PASQUIS, PROUIN, SIMON conseillers
- Etaient absent représenté : Monsieur SAILLY
- Secrétaires de séance : Madame BAZIRE, Monsieur CAPO CANELLAS

Ordre du jour

Délibération enquête publique SAIPOL
Délibération modification statuts SIVU
Délibération taxes et produits irrécouvrables
Délibération dons au CCAS
Constitution bureau électoral des 10 et 17 juin
Questions diverses

Monsieur le Maire demande au conseil l’autorisation d’ajouter à l’ordre du jour une délibération pour le choix des entreprises pour la construction du bâtiment de la poste.

0. Approbation du procès verbal de la séance du 17 avril 2007

Suite à la lecture du procès-verbal :

Didier Legrand demande que soit ajouté dans son intervention concernant le chemin n° 7 certaines informations. **Le Conseil Municipal décide de mettre à l’ordre du jour une délibération sur ce sujet.**

En l’absence d’autre observation, le procès verbal est approuvé à l’unanimité.

Par ailleurs, des informations sont échangées sur le suivi des questions évoquées lors de la séance précédente :

- Patrice Halley signale des dégradations importantes faites par des véhicules dans des champs venant d’être ensemencés.
A ce sujet, Pierre Pasquis demande qu’une information soit faite à la population afin d’interdire ces pratiques courantes et que soit respecté le code de la ruralité.
- Stéphane Prouin interroge le Maire au sujet des travaux effectués devant les commerces et qui présentent certaines anomalies – Une visite de la commission avait été évoquée et devait être organisée avec Monsieur Comont. **Le Maire répond que la commission s’est réunie et que certains travaux vont être repris aux différents endroits où des anomalies ont été constatées.**
- Monsieur le Maire informe que la réunion pour le projet aggro-vélo, prévue le 12 juin pour les habitants est annulée.

1. Délibération enquête publique SAIPOL

La société SAIPOL a sollicité l'autorisation de procéder à l'augmentation de capacité des installations de trituration de graines végétales, de raffinage d'huile et de production de diester dans son usine située à Grand-Couronne. Notre commune étant située dans le rayon d'affichage prévu, l'avis d'enquête publique a été affiché et le conseil municipal est invité à émettre un avis sur cette requête.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à la requête : augmentation de capacité des installations de trituration de graines végétales, de raffinage d'huile et de production de diester, sous réserve que l'entreprise mette en place les moyens indispensables à l'élimination des odeurs.

2. Délibération modification statuts SIVU

Suite à la demande de Madame La Présidente du SIVU (Syndicat Intercommunal de la crèche de Hautôt- sur- Seine, Sahurs, Saint-Pierre-de-Manneville) il y a lieu de modifier l'article 2 des statuts qui stipulait : le syndicat a pour objet l'étude, la réalisation, le fonctionnement et l'entretien d'une crèche intercommunale située sur le territoire de la commune d'Hautôt. à remplacer par la phrase ETABLISSEMENT INTERCOMMUNAL MULTI ACCUEIL – CRECHE HALTE GARDERIE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la modification de l'article 2 des statuts du SIVU transformant la crèche intercommunale en Etablissement intercommunal multi accueil – Crèche Halte garderie.

3. Délibération taxes et produits irrécouvrables

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il a reçu un courrier de la Trésorerie de Grand-Couronne l'avisant qu'une somme de 322€71 datant de 2002 n'avait pu être recouvrée par ses services et qu'il y avait lieu de délibérer afin d'admettre ce produit irrécouvrable en non valeur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide la mise en non valeur de la somme de 322€71 et charge Monsieur le Maire d'établir le mandat au compte 654 (pertes sur créances irrécouvrables) auprès de la Trésorerie de Grand-Couronne.

4. Délibération dons au CCAS

Suite à la vérification de la régie pour l'encaissement des quêtes aux mariages, et à quelques observations de la trésorerie, il y a lieu de délibérer afin que les sommes reçues puissent continuer à être affectées au CCAS à l'occasion des mariages.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, confirme que les sommes reçues en don à l'occasion des mariages sont affectées au CCAS de la Commune.

5. Constitution bureau électoral des 10 et 17 juin

Pour les élections législatives des 10 et 17 juin, le bureau est ainsi constitué :

10 JUIN

8H – 10H30	10H30 – 13H	13H – 15H30	15H30 – 18H
M. BOURDEAU	M. LEGRAND	M. CAPO CANELLAS	M. LEGRAND
M. BELLONET	M. LE COUSIN	M. BEAUVAIS	MME BERTIN
M. PROUIN	M. BAZIRE	M. SIMON	M. PASQUIS

17 JUIN

8H – 10H30	10H30 – 13H	13H – 15H30	15H30 – 18H
M. BOURDEAU	M. LEGRAND	M. CAPO CANELLAS	M. LEGRAND
M. BELLONET	M. LE COUSIN	M. BEAUVAIS	MME BERTIN
M. PROUIN	M. BAZIRE	M. LEGOIS	M. PASQUIS

6. Passation marché sur appel d'offre ouvert pour la construction bureau de poste et logement

Monsieur le Maire signale que la commission d'appel d'offre s'est réunie le 4 mai et a retenu pour la construction du bâtiment de la poste les entreprises suivantes :

LOTS	ENTREPRISES	MONTANT HT €
1 – Maçonnerie carrelage	LOTRASER	105.737,32
2 – Charpente bois	VACANDARE	18.130,65
3 – Couverture ardoises	LAMPERIER	27.483,23
4 – Menuiseries extérieures aluminium	SNAF	27.337,00
5 – Menuiseries intérieures cloisons doublage plafond	VACANDARE	37.492,23
6 – Peinture revêtement de sol	PEINTURE NORMANDIE	10.638,33
7 – Electricité – chauffage électrique	ETR TELECOM	42.114,00
8 - Plomberie	LAMPERIER	9.678,35

Le Conseil à l'unanimité, entérine le choix de la commission d'appel d'offres.

7. Délibération Chemin du moulin du temple

Suite à la réunion de la commission cadre de vie du 14 avril dernier, concernant le chemin n° 7 dit Chemin du Moulin du Temple réunissant les propriétaires et les exploitants :

La commission Cadre de Vie a proposé de remodeler et de rendre praticable le chemin n° 7 (dit Chemin du Moulin du Temple) aux piétons, vélos, cavaliers et engins agricoles. (Voitures et tous autres engins motorisés étant à exclure)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, entérine la décision de la commission et demande que le chemin n°7 soit remis en état pour le rendre praticable aux piétons, vélos, engins agricoles et de secours.

8. Questions diverses

Monsieur le Maire informe :

- Qu'il a reçu des remerciements de Monsieur et Madame Prouin pour la manifestation organisée à la Mairie à l'occasion de leurs noces d'or.
- Qu'il a reçu un courrier de remerciements du Comité des Fêtes pour la subvention accordée.
- Qu'une carte de Londres a été envoyée par les enfants de l'école participants au voyage.
- Qu'une demande a été faite par l'entreprise Multi Réseaux afin d'agrandir la voirie à leur niveau afin de faciliter l'entrée de leur entreprise. Un achat de terrain par la commune est demandé et en contrepartie l'entreprise se charge d'effectuer les travaux nécessaires. Un plan de la parcelle à acquérir est présenté au Conseil.
Stéphane Prouin demande s'il ne serait pas judicieux d'acquérir un peu plus de terrain, ce qui permettrait le stationnement des véhicules.
Monsieur le Maire informe que cela doublerait le nombre de M² à acquérir et qu'il va demander à l'entreprise Multi Réseaux si elle accepterait de faire les travaux sur la totalité de la parcelle.
- Qu'il a assisté mardi dernier à une réunion concernant l'aménagement du carrefour de la Maison Brûlée – un plan a été retenu et si tout va bien les travaux pourraient commencer début 2010.
- Qu'il a reçu avec ses adjoints, l'agent immobilier qui désire s'installer à Sahurs. Une « bulle commerciale » sera provisoirement installée derrière la fleuriste contre une location de 100€ par mois. Le début d'activité de ce nouveau service pourrait intervenir mi-juillet ; à terme, cette activité commerciale devrait être implantée au sein de l'actuel bureau de Poste.
- Que la personne devant vendre des pizzas débutera son activité le Vendredi 15 juin sur la place.
- Que l'Agglo de Rouen se propose d'équiper toutes les habitations de bacs pour la collecte des ordures ménagères.

- Que le PNR a lancé une étude sur le « Pique-prune » (insecte rare et menacé) vivant dans les arbres et qu'un bureau d'étude ENERGI doit réaliser des prospections sur notre commune d'avril à juillet 2007.
- Que la ville de Grand-Quevilly organise du 3 au 23 juin la 10^{ème} édition du festival « un printemps au Parc/Les Bakayades » et que ces spectacles sont gratuits.

Enfin, M le Maire invite l'ensemble du Conseil Municipal à célébrer les noces de diamant de M et Mme Georges Debuté qui auront lieu dimanche 27 mai à 11h30 à la Mairie.

9. Tour de table

Stéphane Prouin demande s'il serait possible que le terrain de foot-ball soit accessible aux personnes qui désirent y courir. Ce terrain étant fermé – quelle solution adopter : clef, tourniquet

Monsieur le Maire le charge de se renseigner sur le coût d'un tourniquet et lui demande de redresser le poteau des buts de foot-ball.

Bernard Legois demande qu'une solution soit étudiée pour ralentir la vitesse des véhicules sur la Rue du Haut.

Monsieur le Maire lui répond que deux panneaux 50 ont été commandés et qu'un miroir va être installé à la sortie de la résidence 'Les Clairs Logis'.

Pierre Pasquis signale :

- que l'église et le cimetière ne sont pas bien entretenus.
- que suite à une demande de subvention auprès de l'agglo concernant la rénovation du tennis, il lui a été répondu que cet organisme ne participait que pour la construction ou l'agrandissement des ouvrages. Monsieur le Maire va prendre contact avec le responsable.

Jacky Le Cousin remercie Monsieur le Maire de son aide apportée (camion et employés communaux) pour l'organisation de la foire à tout qui a été un succès complet.

Michel Bourdeau fait part :

- Que suite à la foire à tout, une remorque de vêtements et choses diverses a été apportée chez Emmaüs.
- Que l'entreprise Bodet a procédé à la vérification du paratonnerre de l'église et que certaines anomalies ont été relevées suite aux nouvelles normes de sécurité appliquées. Un devis doit être adressé à la Mairie.
- Que la commission liste électorale s'est réunie le 16 mai et que 3 personnes ont été tirées au sort pour leur inscription sur la liste préparatoire du jury à la Cour d'assises.

Yves Bazire interroge le Maire au sujet du transfert de propriété des Chambres de dépôt. Monsieur le Maire répond qu'il n'a pas de nouvelles, mais que les barrières ne ferment pas et que des arbres disparaissent.

Pascale Bertin informe que la commission du journal s'est réunie pour le projet internet et qu'une maquette est en cours de préparation.

Didier Legrand

- fait part que la sortie du lotissement des Acacias est dangereuse par manque de visibilité.
- se fait l'interprète de plusieurs personnes ayant constaté que la rue de bas était belle suite aux travaux et au fleurissement.
- Informe que le mardi 29 mai aura lieu une réunion pour l'organisation du week-end sport et culture avec les communes concernées.
- interroge le Maire au sujet du tracé de l'agglo-vélo qui devait passer autour de la Chambre de dépôt. Monsieur le Maire répond que seul le chemin de halage sera retenu pour ce tracé.
- demande que le passage piétons Rue du Haut soit re-matérialisé.

ELECTIONS

Depuis le 22 avril nous avons fait 4 fois notre devoir républicain: VOTER

Au premier tour des élections présidentielles nous, habitants de Sahurs, avons répondu au devoir de participation. Il y avait 962 inscrits, 871 sont venus déposer leur bulletin dans l'urne municipale soit 90,54% (taux jamais atteint dans notre village). Voici comment se sont répartis les 851 votes exprimés (il y a eu 20 votes blancs ou nuls).

	SAHURS		Seine Maritime		Haute Normandie		France	
Inscrits	962		873 538		1 277 809		44 474 519	
Abstentions	91	9,46%	144 524	16,54%	207 467	16,24%	7 213 721	16,22%
Votants	871	90,54%	729 014	83,45%	1 070 342	83,76%	37 260 798	83,78%
Blancs ou nuls	20	2,3%	10 696	1,5%	15 125	1,41%	533 720	1,43%
Exprimés	851	97,7%	718 318	98,5%	1 055 217	98,59%	36 727 078	98,57%
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Olivier BESANCENOT	35	4,1	41 537	5,78	58 312	5,52	1 498 835	4,08
Marie-George BUFFET	20	2,4	20 153	2,81	26 376	2,50	707 327	1,93
Gérard SCHIVARDI	5	0,6	2 412	0,34	3 604	0,34	123 711	0,34
François BAYROU	181	21,3	123 248	17,16	184 615	17,49	6 820 914	18,57
José BOVE	8	0,9	8 623	1,2	12 563	1,19	483 076	1,32
Dominique VOYNET	11	1,3	10 853	1,51	15 707	1,49	576 758	1,57
Philippe de VILLIERS	31	3,6	16 149	2,25	25 692	2,43	818 704	2,23
Ségolène ROYAL	211	24,8	186 140	25,91	257 664	24,42	9 501 295	25,87
Frédéric NIHOUS	15	1,8	8 289	1,15	13 717	1,33	423 008	1,15
Jean-Marie LEPEN	74	8,7	82 333	11,46	126 795	12,01	3 835 029	10,44
Arlette LAGULLER	10	1,2	14 411	2,01	20 048	1,90	488 119	1,33
Nicolas SARKOZY	250	29,4	204 170	28,42	309 924	29,37	11 450 302	31,18
Total	851	100	718 318	100%	1 055 217	100%	36 727 078	100%

A Sahurs comme sur le plan national : seuls 4 candidats dépassent les fatidiques 5%, les trois premiers candidats collectent plus de 75%.

Comme vous le savez les deux qualifiés pour le second tour Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal se sont retrouvés quinze jours après le 6 mai 2007.

Comme pour le premier tour la mobilisation a été très importante non seulement à Sahurs (91,37 % de participation, nouveau record local: 879 votants!) mais aussi sur tous les territoires français.

Voici les résultats du second tour des élections présidentielles du 6 mai 2007.

	SAHURS		Seine Maritime		Haute Normandie		France	
Inscrits	962		873 538		1 277 419		44 474 519	
Abstentions	83	8,62%	134 308	15,38%	194 767	15,25%	7 131 050	16,03%
Votants	879	91,37%	739 230	84,62%	1 082 652	84,75%	37 343 469	83,97%
Blancs ou nuls	47	5,35%	31 971	4,32%	46 997	4,34%	1 566 450	4,19 %
Exprimés	832	94,65%	707 259	95,68%	1 035 655	95,66%	35 777 019	95,81%
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Nicolas Sarkozy	437	52,52	355 067	50,20	543 483	52,48	18 983 408	53,06
Ségolène Royal	395	47,48	352 192	49,80	492 182	47,52	16 790 611	46,94
Total	832	100	707 259	100	1 035 655	100	35 777 019	100

Nicolas Sarkozy est notre nouveau président de la république française élu pour 5 ans. Nous lui souhaitons nos vœux pour que nos concitoyens puissent espérer en un monde meilleur. C'est le sixième président de la 5^{ème} république (1958) après messieurs Charles De Gaulle, Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand et Jacques Chirac. Le président Sarkozy a pris ses fonctions le 16 mai 2007

Les joies ou les peines de l'élection présidentielle n'était pas encore retombées que déjà les élections législatives pointent leur nez. Dimanche 10 juin nous sommes appelés aux urnes pour élire le député de notre 4^{ème} circonscription.

Cette 4^{ème} circonscription a 72 432 inscrits sur les listes électorales et est composée de 4 cantons:

1. **Canton de Caudebec-lès-Elbeuf** regroupant les communes suivantes: Caudebec-lès-Elbeuf, Cléon, Freneuse, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Sotteville-sous-le-Val, Tourville-la-Rivière.(19 127 inscrits)
2. **Canton d'Elbeuf** regroupant les communes suivantes: Elbeuf, La Londe, Orival, Saint-Aubin-lès-Elbeuf.(17 617 inscrits)
3. **Canton de Grand-Quevilly**.(15 472 inscrits)
4. **Canton de Grand-Couronne** regroupant les communes suivantes: Grand-Couronne, Hautot-sur-Seine, La Bouille, Mouléaux, Petit-Couronne, Sahurs, Saint-Pierre de Manneville, Val-de-la-Haye.(20 216 inscrits).

Les circonscriptions n'ont pas toutes le nombres d'inscrits, il est même très variable. En Seine Maritime ce nombre varie de 89 070 dans la 5^{ème} circonscription (Caudebec-en-Caux, Duclair, Maromme, ND de Bondeville, Pavilly) à 46 893 à la 7^{ème} circonscription du Havre.

La participation au niveau nation était proche de 60 %. Dans notre commune nous avons presque atteint les 70 %.

Comme vous le savez notre ancien député était Laurent FABIUS qui avait obtenu 49,07% des voix au premier tour 2002, Marie-Hélène ROUX avait eu 21,52%.

Voici les résultats pour Sahurs et pour la 4^{ème} circonscription:

Vote du 10 juin 2007	SAHURS		4 ^{ème} circonscription	
	Nbre	%	Nbre	%
Inscrits	966		72 432	
Abstentions	290	30,02%	28 268	39,03%
Votants	676	69,98%	44 164	60,97%
Blancs ou nuls	12	1,78%	853	1,93%
Exprimés	664	98,22%	43311	98,07%
	Nbre	%	Nbre	%
Laurent FABIUS	255	38,40	21 599	49,87
Patrice DUPRAY	23	3,47	3 010	6,95
Pascal LE MANACH	3	0,45	473	1,09
Régine MARRE	53	7,98	2 069	4,78
William PRUD'HOMME	3	0,45	189	0,44
Philippe BOURGAIN	3	0,45	213	0,49
Jean-Luc BIGOT	18	2,71	1 959	4,52
Marie-Hélène ROUX	254	38,25	11 000	25,40
Yvette MORIN	5	0,75	370	0,85
Francoise LESCONNEC	25	3,77	915	2,11
Zahia AIT BACHIR	7	1,05	959	2,21
Ginette FRAU	6	0,90	263	0,61
Julien MORIN	9	1,36	292	0,67
Total	664	100	43 311	100

Le duel pour le 2^{ème} tour se fera entre:

- Laurent FABIUS
- Marie-Hélène LEROUX .

57 est le nombre de voix qu'il manquait à Laurent FABIUS pour être élu au premier tour.

Voici les résultats du 2^{ème} tour :

Vote du 17 juin 2007	SAHURS		4 ^{ème} circonscription	
	Nbre	%	Nbre	%
Inscrits	966		72 432	
Abstentions	335	34,68	30 356	41,91
Votants	631	65,32	42 076	58,09
Blancs ou nuls	17	2,7	1 304	3,1
Exprimés	614	97,3	40772	96,9
	Nbre	%	Nbre	%
Laurent FABIUS	344	56,03	27536	67,53
Marie Hélène ROUX	270	43,97	13 236	32,46

Laurent FABIUS et son suppléant **Didier MARIE** est élu député de la 4^{ème} circonscription de la Seine Maritime pour une durée légale de 5 ans.

Laurent FABIUS reste donc notre député, lui qui a tant apporté et est tant apprécié dans toutes nos communes.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Ninon LAPIERRE le 20 avril 2007
Lison CHAPELET le 2 mai 2007

MARIAGES

Yohann SERGENT et Harmonie DESBUQUOIS le 31 mars 2007
Raphaël GONZALES et Capucine SAVOYE le 5 mai 2007
Frédéric LEBIGRE et Muriel HAUCHARD le 19 mai 2007

DÉCÈS

Martine LELIEVRE le 3 avril 2007
Cyril CRAMPON le 5 juin 2007
Jean MULOT le 20 juin 2007

RAPPEL

Aux nouveaux habitants et à d'autres qui ne l'auraient pas encore fait, nous vous invitons passer à la mairie avec votre livret de famille afin de procéder à votre recensement dans notre commune et à votre inscription sur les listes électorales .

Nous vous rappelons que l' inscription des jeunes de 16 ans est obligatoire à la mairie dans le mois de l' anniversaire; c'est une démarche qui permet :

- ⇒ de vous inscrire aux examens et concours (brevet, bac, permis ...)
- ⇒ d'assister à la journée "citoyenne"
- ⇒ d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales. Il est toutefois nécessaire de vérifier cet enregistrement auprès de la mairie.

Nous vous demandons également de déclarer à la mairie les naissances qui se font hors mariage; en effet seules les autres nous sont systématiquement transmises.

La mairie est ouverte de 14 à 19 heures les lundi, mercredi et vendredi.

AVIS

A la demande des services municipaux, des postes, de la gendarmerie, des pompiers et des services sanitaires (ambulance, infirmières, médecins et SAMU) ainsi que des nombreux livreurs et prestataires de services, il est très important qu'en plus du numéro de votre domicile apparaissent vos nom et prénom sur le lieu de votre demeure; il est également nécessaire que votre boîte aux lettres soit suffisamment grande et surtout en bon état pour que votre courrier et autres avis ne soient pas détériorés.

NOCES DE DIAMANT

Le 27 mai dernier nous avons eu dans le village une fête peu commune: les noces de diamant de monsieur et madame DEBOUTÉ

C'est le 7 mai 1947 à Saint Pierre de Manneville que Georges et Yvette, couple connu et estimé de tous, se sont dits « OUI ». Soixante ans et vingt jours plus tard les époux ont confirmé leur engagement déjà réaffirmé il y a dix ans lors de leurs noces d'or.

Dimanche 27 mai, à 11 heures 30, la salle des mariages et du conseil de Sahurs est bondée: en l'absence de Guy Da Lage notre maire, Didier Legrand, entouré de Jean François Capo Canellas, de Michel Bourdeau et de la grande majorité des conseillers accueillent Yvette et Georges DEBOUTÉ accompagnés par leur famille et leurs amis.

Notre maire adjoint rappelle en quelques lignes la longue et riche vie du couple. La jeunesse de madame Yvette Debouté à Caumont mais surtout à Saint Pierre, l'apprentissage, l'exercice du métier de couturière jusqu'à la maudite et difficile période de la guerre, enfin la libération. Dans cette exaltation mademoiselle Yvette Mongobert a rencontré un bien beau gars: Georges Debouté, tout auréolé des actions de résistance avec ses camarades du 5^{ème} bataillon de marche de Normandie dont voici quelques noms: Robert Perotte, Charles Thorin, Daniel Pigache, Jacques Brunot, Pierre Bérégovoy ...Actions pour lesquelles Georges Debouté sera décoré à plusieurs reprises dont le 8 mai dernier. La libération permet d'entrevoir un autre avenir avec sa future femme Yvette.

Le 7 mai 1947 le mariage se déroule merveilleusement bien. Monsieur le maire de Saint Pierre de Manneville Max Mery de Bellegarde leurs souhaite tous ses meilleurs vœux de bonheur dont le jeune couple va profiter même si la période est encore difficile.

Puis c'est la naissance de leurs enfants Jacques et Patrice, l'installation à Sahurs en 1958. Le mariage de Jacques avec Anne Marie qui leur apporteront 5 petits enfants : Frédéric, David, Sébastien, Mickaël et Élodie; celui de Patrice avec Martine qui leur donneront Aurélie, Amandine, Charlène et Émilie. La grande famille vient de s'agrandir de leur premier arrière-petit-fils Erwan fils de David et Mélissandre.

Entre deux, en 1986, la retraite intervient pour ce couple à la vie courageuse et exemplaire, fort estimé à Sahurs et dans la Boucle de Roumare pour sa gentillesse et sa sympathie. Depuis la vie va à son rythme apportant tout ces moments de joie.

Après que l'acte originel de mariage a été relu, toutes les personnes présentes ont été invitées à signer le registre du conseil municipal de Sahurs.

Suite aux félicitations et multiples vœux de bonheur l'ensemble des participants de cette cérémonie a été invité à un vin d'honneur offert par la municipalité.

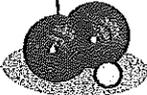


M & Mme Debouté lors de la cérémonie de leurs noces de Diamants à la mairie de Sahurs

DATES À RETENIR 2006



*Pour les communes de
HAUTOT SUR SEINE,
SAHURS, SAINT-PIERRE
DE MANNEVILLE,
VAL DE LA HAYE*

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
JUIN			
Samedi 30	Fête de la musique	Initiative Jeunes Comité des fêtes	SAHURS
AOÛT			
Samedi 25 dimanche 26, lundi 27	 Fête du village	Comité des fêtes	SAHURS
SEPTEMBRE			
Dimanche 2	Foire à tout	Comité des fêtes	HAUTOT
Samedi 8 et dimanche 9	Intervillage Sports et culture		SAHURS
Samedi 15	Tournoi de pétanque	 SLS	SAHURS
Samedi 15 et dimanche 16	Journées du patrimoine		
OCTOBRE			
Vendredi 12	 Coinchée	Comité des fêtes	SAHURS
Samedi 20	Repas dansant	Comité des fêtes	SAHURS
	Marché fermier	Foyer rural	ST PIERRE
	Tournoi de pétanque FINALE	SLS	SAHURS



**RETENEZ CES DATES
ET ALLEZ-Y !!!**

RESPECT DU VOISINAGE

L'été est bientôt là et, comme chaque année à cette époque, les tondeuses et autres engins à moteur vrombissent de nouveau.

Nous vous rappelons qu'un arrêté municipal fixe les horaires durant lesquels l'utilisation de ces appareils est autorisée.

JOURS	HORAIRES
Du lundi au vendredi	8h00 - 20h00
Samedi	8h - 12h et 14h - 19h
Dimanche et jours fériés	10h00 - 12h00

Malheureusement, de nombreuses plaintes parviennent tous les ans en mairie pour faire constater leur non respect, particulièrement le week-end. Il faut avouer que le port d'un casque pour les oreilles ne favorise pas la convivialité des repas dans le jardin, ni le confort de la sieste à l'ombre... Autant une tolérance d'une dizaine de minutes peut être admise pour terminer un travail commencé dans les horaires autorisés, autant il est inadmissible d'entendre une tondeuse se mettre en marche à midi moins cinq ou à 16 h le dimanche. Ceci est valable aussi pour les divers engins de travaux bruyants.



Le respect des horaires participe à la qualité de notre environnement sonore qui est autant le votre que celui de vos voisins. Les impératifs de la vie à la campagne ne doivent pas faire oublier les règles les plus élémentaires de *CIVISME ET DE COURTOISIE*

NIDS DE GUÊPES, ABEILLES et autres...



Nous vous rappelons que la commune assure **gratuitement** la destruction des nids de guêpes sur simple demande en mairie (tél : 02 35 32 46 03).

Le personnel communal étant équipé en matériel spécialisé, il est totalement inutile de s'adresser aux pompiers, d'autant plus que ceux-ci seraient dans l'obligation de facturer leur intervention.

Par ailleurs, les nids d'abeilles ne devant pas être détruits, nous vous conseillons de vous adresser à un apiculteur (M. Jacky BELLLOT à Grugny tél 06 15 43 00 69) ou de vous renseigner auprès du Monde merveilleux des abeilles à Mesnil sous Jumièges qui vous indiquera la marche à suivre (tél 02 35 91 36 76)
L'association CIVAM (Centre d'Initiation et de Valorisation de l'Apiculture Moderne) a, entre autres, des adhérents à Hautot et à Sahurs. Si l'on téléphone à cette association, elle envoie dans les meilleurs délais l'apiculteur intéressé le plus proche. L'opération est entièrement gratuite. N° de téléphone : 02 35 37 80 37

TARIFS MUNICIPAUX 2007

CANTINE	Repas enfant : 2,93 € Repas enfant avec réduction* de 25% : 2,19 € Repas enfant avec réduction* de 50% : 1,47 € Repas enfant avec réduction* de 75% : 0,73 € Repas adulte : 4,30 €
----------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

GARDERIE 1er chiffre : tarif normal, chiffre entre parenthèses : tarif réduit -25 %*	Matin ou soir → 18h : 2,50€ (1,88€) Soir → 18h30 : 3,40€ (2,55€) Mercredi la matinée : 4,90€ (3,68€) Mercredi AM → 18h: 4,90€ (3,68€) Mercredi → 18h30: 5,80€ (4,36€) Mercredi journée → 18h : 7,95€ (5,96€) Mercredi journée → 18h30 : 9 € (6,75€)
------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

CENTRE DE LOISIRS 1er chiffre : tarif normal, chiffre entre parenthèse : tarif réduit -25 %*	Journée salhuciens : 11,70€ (8,78€) Par jour semaine complète salhuciens: 10,65€ (8 €) Journée horsains : 13,90€ Par jour semaine complète horsains : 12,90€
--------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*** les tarifs réduits sont applicables à toutes les familles dont le quotient familial est inférieur au seuil d'aide fixé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), soit 550 € par personne et par mois.**

RENSEIGNEMENTS AUPRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE
POUR TOUTE DEMANDE D'AIDE

CONCESSIONS CIMETIÈRE TOMBES ET COLUMBARIUM	Concessions tombes 30 ans : 140€ 50 ans : 265€ Concessions columbarium salhuciens 30 ans : 140€ 50 ans : 265€ Concessions columbarium horsains 30 ans: 480 €
--------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

PERMIS DE CHASSE	par an : 40 €
-------------------------	---------------

LOCATION SALLE POLYVALENTE	Petit foyer vin d'honneur : 85 € Petit foyer 1 journée : 165 € Petit foyer week-end : 195 € Salle + petit foyer vin d'honneur : 145 € Salle + petit foyer 1 journée : 295 € Salle + petit foyer week-end : 400 €
---------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

PUBLICITÉ <i>Sahurs Le Journal</i>	1/8 de page : 70 € 1/4 de page : 100 € 1/2 page : 170 €
-------------------------------------------	---------------------------------------------------------------

DROIT DE PLACE SUR LE PARKING COMMUNAL	par jour : 25 €
---------------------------------------------------	-----------------

REPAS DES ANCIENS

Le Centre Communal d'Action Sociale, CCAS, réuni en novembre 2006, a pris la décision de changer la date du banquet des anciens, pour cause de banquet trop proche, celui du 11 novembre.

Le 18 mars dernier, 114 personnes se sont retrouvées pour ce repas annuel.

C'est donc entouré des conseillers municipaux, de Dominique RANDON, conseiller général, que Guy DA LAGE, maire, souhaitait la bienvenue aux convives, particulièrement aux plus anciens du village, heureux aussi d'accueillir les nouveaux 65 ans.

Il excusa les absents retenus pour des causes diverses.

Avant de trinquer, Monsieur le maire demanda d'avoir une pensée spéciale pour celles et ceux qui nous ont quittés cet hiver.

Le repas, comme d'habitude, était préparé par **le Rouennais**, menu apprécié par tous.



Les conversations allaient bon train à chaque table où tous prenaient plaisir à se retrouver et à échanger pour cette journée, comme toujours réussie.

WEEK-END INTERVILLAGE SPORTS ET CULTURE DES 8 ET 9 SEPTEMBRE 2007

SAHURS est l'organisateur de ce week-end habituel qui aura lieu les 8 et 9 septembre 2007. Les différentes activités, leurs horaires et surtout leurs responsables apparaissent dans le tableau ci-dessous. **Seule nouveauté cette année, un concours de dominos, avis aux spécialistes !**

Discipline	Lieu	Horaire	Responsable	
<i>Tennis</i>	Tous les courts selon planning	Samedi et dimanche	Cécile Capo Canellas 02 35 32 65 39	3 participants mini dont au moins une femme
<i>Athlétisme</i>	Quevillon Terrain de sport	Samedi 14 h	Jérôme Duval 02 35 34 41 26	
<i>Pétanque</i>	Saint Pierre terrain pétanque	Samedi 13 h 30	Gérard Clépoint 02 35 32 62 85	2 doublettes formées
<i>Echecs</i>	Hautot Ecole	Samedi 14 h	Didier Legrand 02 35 32 40 66	2 joueurs par commune jeu avec pendulette
<i>Baby foot</i>	Saint Pierre Foyer rural	Samedi 13 h 30	Jonathan Duval 02 35 34 41 26	2 équipes de 2 joueurs
<u>NOUVEAU !</u> <i>Dominos</i>	Sahurs Salle polyv.	Samedi 15 h 30	Pierre Pasquis 02 35 32 45 51	3 joueurs par équipe
<i>Tennis de table</i>	Saint Pierre Foyer rural	Samedi 16 h	Jonathan Duval 02 35 34 41 26	3 joueurs mini. 2 joueurs classés maxi (un 70 et un 80 maxi)
<i>Football</i>	Sahurs Stade	Samedi 20 h	Stéphane Poittevin 06 27 13 62 36 et Philippe Simon	6 joueurs sur le terrain
<i>Trivial</i>	Quevillon Ecole	Samedi 20 h	Didier Legrand 02 35 32 40 66	5 joueurs maxi (pas de joueur d'une autre commune)
<i>Fléchettes</i>	Saint Pierre Foyer rural	Samedi 20 h 30	François Legrand 02 35 32 40 66	4 joueurs
<i>Tarot</i>	Sahurs Salle polyv.	Samedi 20 h 30	Stéphane Prouin 02 35 32 45 64	4 joueurs
<i>Manille</i>	Sahurs Salle polyv.	Samedi 20 h 30	M. Thérèse Leprince 02 35 32 41 02	4 paires formées

<i>Basket enfants</i>	Saint Pierre Terrain de sports	Dimanche 10 h	Jérôme Duval 02 35 34 41 26	5 enfants âge maxi 13 ans
<i>Cyclotourisme</i>	Sahurs Place Alexandre	Dimanche 9 h	Dominique Jourdain 02 35 32 41 49	2 personnes minimum maximum illimité
<i>V.T.T.</i>	Sahurs Place Alexandre	Dimanche 9 h	Pascal Soudé 02 35 34 32 39	2 coureurs minimum maxi illimité (casque obligatoire)
<i>Cross 5 km</i>	Quevillon Parking Belaitre	Dimanche 10 h	Estelle Derouet 02 35 34 15 41	3 coureurs
<i>Cross 10 km</i>	Quevillon Parking Belaitre	Dimanche 10 h	Estelle Derouet 02 35 34 15 41	3 coureurs
<i>Dictée</i>	Val de la Haye Ecole	Dimanche 10 h	Didier Legrand 02 35 32 40 66	4 participants minimum
<i>Dessin</i>	Ecoles	Remis au trivial	Thème : la musique	6 dessins format A3 obligatoire 2 CP, 2CE, 2CM jury à préciser: 2/commune
<i>Jeux</i>	Sahurs Stade	Dimanche 15 h	???? poste à pourvoir contacter Pierre	Appel aux bonnes volontés ... Pasquis 02 35 32 45 51
<i>Questions</i>	Sahurs Stade	Dimanche 16 h 30		3 participants plus le maire, 3 thèmes au choix : hist.géo, arts et littérature, sports; 2 enveloppes par thème au maxi. 1 ou 2 points par question. Le joker doit être joué.
<i>Pot de l'amitié</i>	Sahurs Stade	Dimanche après toutes les épreuves		

**VAINQUEUR EN 2005 et 2006, SAHURS SE DOIT DE
DEFENDRE SON TITRE A DOMICILE !
NOUS AVONS DONC ENCORE BESOIN DE TOUS .
CONTACTEZ LES RESPONSABLES.**

Il manque un responsable pour les jeux du dimanche après-midi

**ASSISTEZ AUX JEUX ET QUESTIONS.
NOUS COMPTONS SUR VOUS !**

ACCUEIL ADOS

Été 2007



L'accueil-Ados fonctionnera du lundi 2 au vendredi 27 JUILLET 07. L'équipe d'animation agréée Jeunesse et Sports proposera de nombreuses activités sportives, manuelles ainsi que des sorties selon les modalités suivantes :

Lieu	Salle polyvalente municipale	
Horaires	De 10h à 18h	
*Tarifs	SABLOCIENS	HORSAINS
Inscription semaine complète	10,65 € / jour	12,90 € / jour
Inscription à la journée	11,70 € / jour	13,90 € / jour

* Aide Financière

Une déduction de 25% sera accordée aux familles habitant la commune et dont le quotient est inférieur à 550€/mois/personne. Renseignements et études des demandes auprès du secrétariat municipal (joindre feuille d'imposition).

Activités :

Mini-séjours, Accro-branches, Dock Laser, Escalade, soirée, multimédia, VTT, futsal, hockey, argile, ateliers modes...etc.



RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS

Auprès de François (animateur jeunesse) au 06.15.99.96.71

Ou directement au secrétariat municipal

Le lundi, mercredi et vendredi de 14h à 19h

CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL

"LES ROBINSONS"

Délibération du Conseil Municipal du 25/09/96 Arrêté Municipal du 26/09/96

VACANCES d'ÉTÉ 2007

Du 9 Juillet au 3 Août (20 jours) et Du 20 au 24 Août (5 j)

- Lieu d'Accueil:** Ecole Cavelier de la Salle - entrée côté maternelle
- Jours et Horaires:** De 9h à 17h (sauf en cas de sortie: horaires précisés par la Directrice)
- Lieu d'Activités:** Ecole et installations municipales
- Modalités**
- Âge des enfants: - 3 à 13 ans
 - Nombre de places: - 20
 - Résidence:
 - Enfants du Val de la Haye en priorité
 - Extérieurs dans la limite des places disponibles
- Inscriptions:**
- A la Mairie.
 - Jusqu'au jeudi (18h) précédent la semaine de fréquentation (Remplir une fiche de renseignements)
- ATTENTION**  - Forfaits obligatoires: (à préciser à l'inscription)
Semaine complète ou Semaine moins un jour
- Encadrement:**
- Centre de Loisirs: - par 2 animateurs qualifiés selon la législation en vigueur
 - Garderie: - par le personnel municipal habituel.
- Activités:** - adaptées à l'âge des enfants et variées selon le programme prévu par la Directrice du Centre.

Programme

Détaillé

Disponible en mairie et sur le site de la commune hébergé par l'Agglo de Rouen pour Août

Les conditions à remplir pour bénéficier de tarifs réduits sont les mêmes que pour le restaurant scolaire. Se renseigner à la Mairie

Tarif à la journée: comprenant les activités, le déjeuner et le goûter.		Habitants de la Commune				Extérieurs
FORMULE	HORAIRE	Tarif D	Tarif C	Tarif B	Tarif A	Tarif unique
Sans garderie	9h à 17h	9,00 €	7,80 €	6,80 €	5,60 €	11,20 €
Avec garderie	7h30 à 18h30	12,30 €	11,20 €	10,10 €	9,00 €	14,50 €

Des activités exceptionnelles peuvent donner lieu à un complément de participation des familles.

Structure subventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales de ROUEN et le Conseil Général de la Seine-Maritime

UN BAC POUR VOS ORDURES MÉNAGÈRES

L'Agglo de Rouen généralise les bacs roulants pour les ordures ménagères sur l'ensemble de son territoire.

Pour améliorer le service de ramassage des déchets et les conditions de travail des agents de collecte, l'Agglo de Rouen, depuis le début de l'année 2007, a engagé un processus de généralisation des contenants pour les ordures ménagères.

Ainsi, en janvier dernier, vous receviez la visite d'un enquêteur pour déterminer le volume

du bac approprié à votre foyer. Les résultats de l'enquête se concrétisent.

À partir du 27 juin prochain un employé de l'entreprise SULO mandatée par l'Agglo de Rouen se présentera à votre domicile pour vous remettre un bac roulant.

En votre absence et pour faciliter la distribution, le bac sera déposé sur votre terrain ou remis à votre voisin. Dans le cas contraire vous pourrez appeler le numéro de téléphone, mentionné sur l'avis de passage déposé dans votre boîte aux lettres, pour convenir d'un rendez-vous.

Particularités

En raison de certaines contraintes techniques et de sécurité, certains foyers ne pourront pas être équipés de bacs mais continueront de bénéficier de sacs gris.

Mode d'emploi du bac

Un guide d'utilisation sera remis avec le bac. En tant qu'utilisateur vous aurez en charge son nettoyage, l'Agglo de Rouen en assurera la maintenance (vol, réparation...). En cas de problème, il vous suffira d'appeler le numéro vert (0800 021 021).

Et les sacs ?

Seuls les sacs bleus pour les déchets recyclables et les sacs de déchets végétaux continueront à être distribués selon le calendrier prévu.

Grâce à votre engagement, cette nouvelle disposition contribuera à la protection de votre environnement et des agents de collecte.



Important

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, votre bac devra être sorti la veille au soir après 20h et rentré le plus rapidement possible après la collecte.

Tout savoir sur la collecte de vos déchets,
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

0800 021 021

Appel gratuit à partir d'un poste fixe

www.agglo-de-rouen.fr

Agglo. de Rouen
HAUTE-NORMANDIE

CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL

"LES ROBINSONS"

Délibération du Conseil Municipal du 25/09/96 Arrêté Municipal du 26/09/96

VACANCES D'ÉTÉ 2007

Du 9 Juillet au 3 Août (20 jours) et Du 20 au 24 Août (5 j)

Lieu d'Accueil: Ecole Cavelier de la Salle - entrée côté maternelle
 Jours et Horaires: De 9h à 17h (sauf en cas de sortie: horaires précisés par la Directrice)

Lieu d'Activités: Ecole et installations municipales

Modalités

Âge des enfants: - 3 à 13 ans

Nombre de places: - 20

Résidence: - Enfants du Val de la Haye en priorité
 - Extérieurs dans la limite des places disponibles

Inscriptions: - A la Mairie.
 - Jusqu'au jeudi (18h) précédent la semaine de fréquentation (Remplir une fiche de renseignements)

ATTENTION  - Forfaits obligatoires: (à préciser à l'inscription)
 Semaine complète ou Semaine moins un jour

Encadrement:

Centre de Loisirs: - par 2 animateurs qualifiés selon la législation en vigueur

Garderie: - par le personnel municipal habituel.

Activités: - adaptées à l'âge des enfants et variées selon le programme prévu par la Directrice du Centre.

Programme

Détaillé

Disponible en mairie et sur le site de la commune hébergé par l'Agglo de Rouen pour Août

Les conditions à remplir pour bénéficier de tarifs réduits sont les mêmes que pour le restaurant scolaire. Se renseigner à la Mairie

Tarif à la journée:comprenant les activités, le déjeuner et le goûter.		Habitants de la Commune				Extérieurs
FORMULE	HORAIRE	Tarif D	Tarif C	Tarif B	Tarif A	Tarif unique
Sans garderie	9h à 17h	9,00 €	7,80 €	6,80 €	5,60 €	11,20 €
Avec garderie	7h30 à 18h30	12,30 €	11,20 €	10,10 €	9,00 €	14,50 €

Des activités exceptionnelles peuvent donner lieu à un complément de participation des familles.

Structure subventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales de ROUEN et le Conseil Général de la Seine-Maritime

UN BAC POUR VOS ORDURES MÉNAGÈRES

L'Agglo de Rouen généralise les bacs roulants pour les ordures ménagères sur l'ensemble de son territoire.

Pour améliorer le service de ramassage des déchets et les conditions de travail des agents de collecte, l'Agglo de Rouen, depuis le début de l'année 2007, a engagé un processus de généralisation des contenants pour les ordures ménagères.

Ainsi, en janvier dernier, vous receviez la visite d'un enquêteur pour déterminer le volume

du bac approprié à votre foyer. Les résultats de l'enquête se concrétisent.

A partir du 27 juin prochain un employé de l'entreprise SULO mandatée par l'Agglo de Rouen se présentera à votre domicile pour vous remettre un bac roulant.

En votre absence et pour faciliter la distribution, le bac sera déposé sur votre terrain ou remis à votre voisin. Dans le cas contraire vous pourrez appeler le numéro de téléphone, mentionné sur l'avis de passage déposé dans votre boîte aux lettres, pour convenir d'un rendez-vous.

Particularités

En raison de certaines contraintes techniques et de sécurité, certains foyers ne pourront pas être équipés de bacs mais continueront de bénéficier de sacs gris.

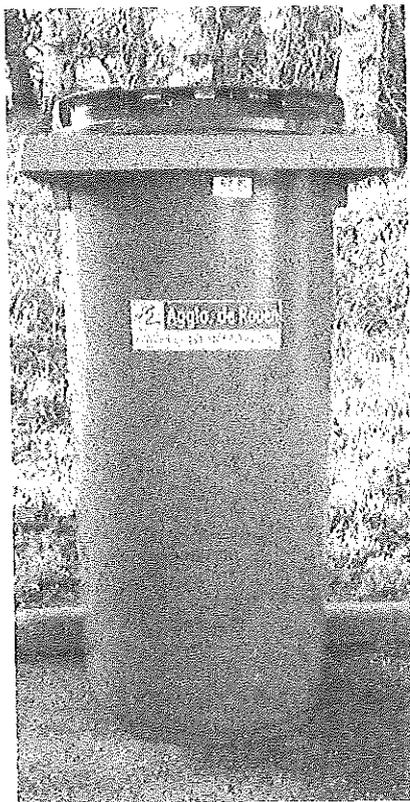
Mode d'emploi du bac

Un guide d'utilisation sera remis avec le bac. En tant qu'utilisateur vous aurez en charge son nettoyage, l'Agglo de Rouen en assurera la maintenance (vol, réparation...). En cas de problème, il vous suffira d'appeler le numéro vert (0800 021 021).

Et les sacs ?

Seuls les sacs bleus pour les déchets recyclables et les sacs de déchets végétaux continueront à être distribués selon le calendrier prévu.

Grâce à votre engagement, cette nouvelle disposition contribuera à la protection de votre environnement et des agents de collecte.



Important

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, votre bac devra être sorti la veille au soir après 20h et rentré le plus rapidement possible après la collecte.

Tout savoir sur la collecte de vos déchets,
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

☎ N° Vert 0 800 021 021

Appel gratuit à partir d'un poste fixe

www.agglo-de-rouen.fr

Agglo. de Rouen
HAUTE-NORMANDIE



Degrémont Immobilier

Betty Degrémont

16, Rue de Crosne - 76000 ROUEN

Tél : 02 35 07 28 88

Fax : 02 35 07 28 80



MUTUELLES DU MANS ASSURANCES

Jean-Pierre BELLONET
Agent Général

BP. 6 - 67 Grande Rue
27380 CHARLEVAL
Tél. 02 32 49 01 75 - Fax. 02 32 49 23 02
E.mail : jean-pierre.bellonet@mma.fr



Eurorepar

GARAGE LEFEBVRE Daniel

Vente et réparation toutes marques
Neuf et occasion

Dépôt de gaz

3, route de Sahurs
76113 ST PIERRE DE MANEVILLE

Tél: 02 35 32 07 23 / Fax: 02 35 32 25 49

ETS COTTARD

FIOUL / GAZOLE

QUINCAMPOIX TEL : 02 35 34 72 87
VAL DE LA HAYE TEL: 02 35 32 41 76

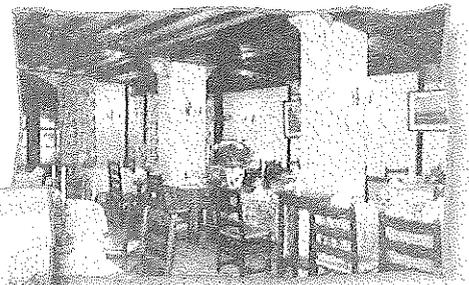


Auberge du Grand Turc

www.auberge-du-grand-turc.com

Hôtel du Centre

256, route de Dieppe
Déville-Lès-Rouen



Une salle et
un salon particulier
vous accueillent
pour vos cérémonies
tous budgets.



Pour vos réceptions, demandez
gratuitement notre livret spécial.
Réservation auprès de Sylvie au
Tél./Fax : **02 35 74 30 39**

CAFE DE ROUEN

NOUVEAU : LOTO!

BAR TABAC
JOURNAUX
SALLE DE JEUX

14, rue de Bas 76113 SAHURS
Tél : 02 35 32 46 13

TAXI du VAL-de-la HAYE

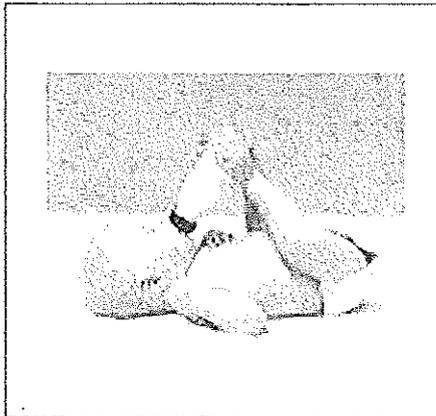
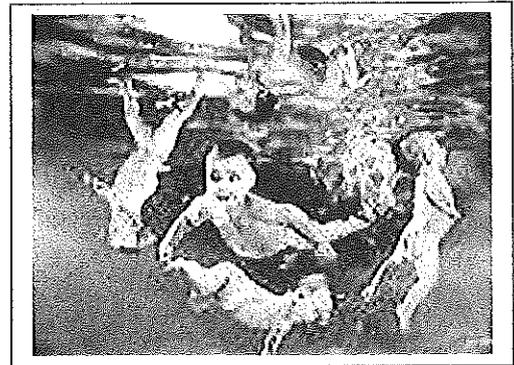
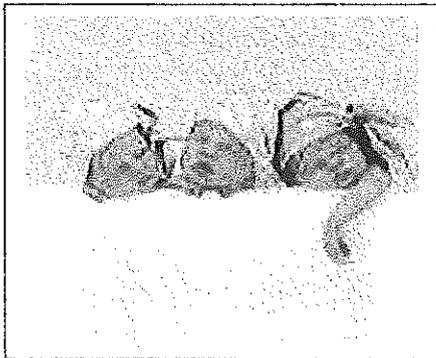
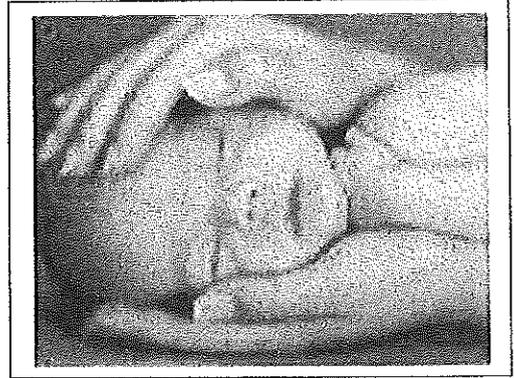
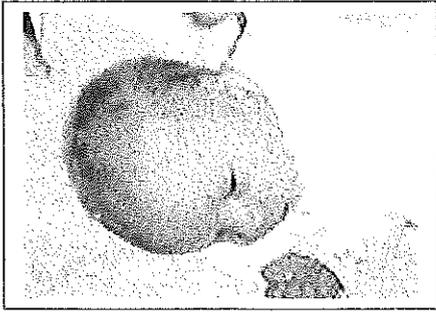
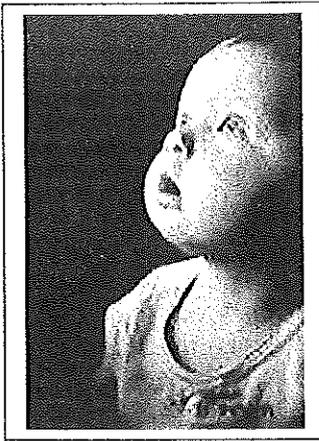
“ Lionel ”

 02 35 32 10 56

Conventionné Assurance Maladie

Transport Aéroport

DOSSIER



C
R
E
C
H
E

I
N
T
E
R
C
O
M
M
U
N
A
L
E

Une crèche intercommunale au service des salhuciens

Le projet de la crèche intercommunale d'Hautot-sur-Seine, Sahurs et Saint-Pierre-de-Manneville, initié dès janvier 2004, sera enfin concrétisé en mars/avril 2008.

Le chantier a débuté mi avril à Hautot-sur-Seine, Rue de la croix blanche (à la limite de Sahurs et de Hautot) aux abords de l'école d'Hautot, en contre-bas du rond-point qui marque désormais l'entrée d'Hautot en arrivant de Sahurs.

Cette crèche collective pourra accueillir 14 enfants de 3 mois à 4 ans dont 7 places seront réservées en moyenne aux salhuciens, 4.5 aux mannevillais et 2.5 aux hautotais. Elle accueillera prioritairement des enfants sur de longues périodes mais pourra également en fonction des possibilités offrir un accueil en mode « halte-garderie ».

La pose de la première pierre le 22 mai dernier est l'occasion pour notre journal de vous présenter plus en détails ce nouveau service pour nos 3 villages.



Pose de la première pierre en présence de Laurent Fabius, Didier Marie, du Directeur-Adjoint de la CAF de Rouen, et des membres des Conseils municipaux des 3 villages.

Qui va gérer la crèche ?

Un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) a été créé. Son organe délibérant (dénommé « Comité Syndical ») est une émanation des 3 Conseils municipaux. Deux membres titulaires et deux suppléants représentent chaque commune.

A ce jour les 6 membres du Comité syndical sont les suivants :

- Bruno ARRIAGA et Philippe LEMERCIER **pour la commune d'Hautot**
Suppléants : Catherine SEILLE et Florence LHOMME
- Guy DA LAGE et J-F CAPO CANELLAS **pour la commune de Sahurs**
Suppléants : Didier LEGRAND et Pierre PASQUIS
- Nelly TOCQUEVILLE et Chantal VARON **pour la commune de Saint-Pierre**
Suppléants : Armelle VIEUILLE et Roger CRESSY

Les membres du Comité ont élu leur bureau :

- Nelly TOCQUEVILLE, Présidente
- Philippe LEMERCIER, Vice-Président
- J-F CAPO CANELLAS, Vice-Président

Le bureau et le comité et se réunissent régulièrement depuis mars 2005 : au départ pour l'élaboration du dossier de création, puis les appels d'offres et aujourd'hui le suivi du chantier.

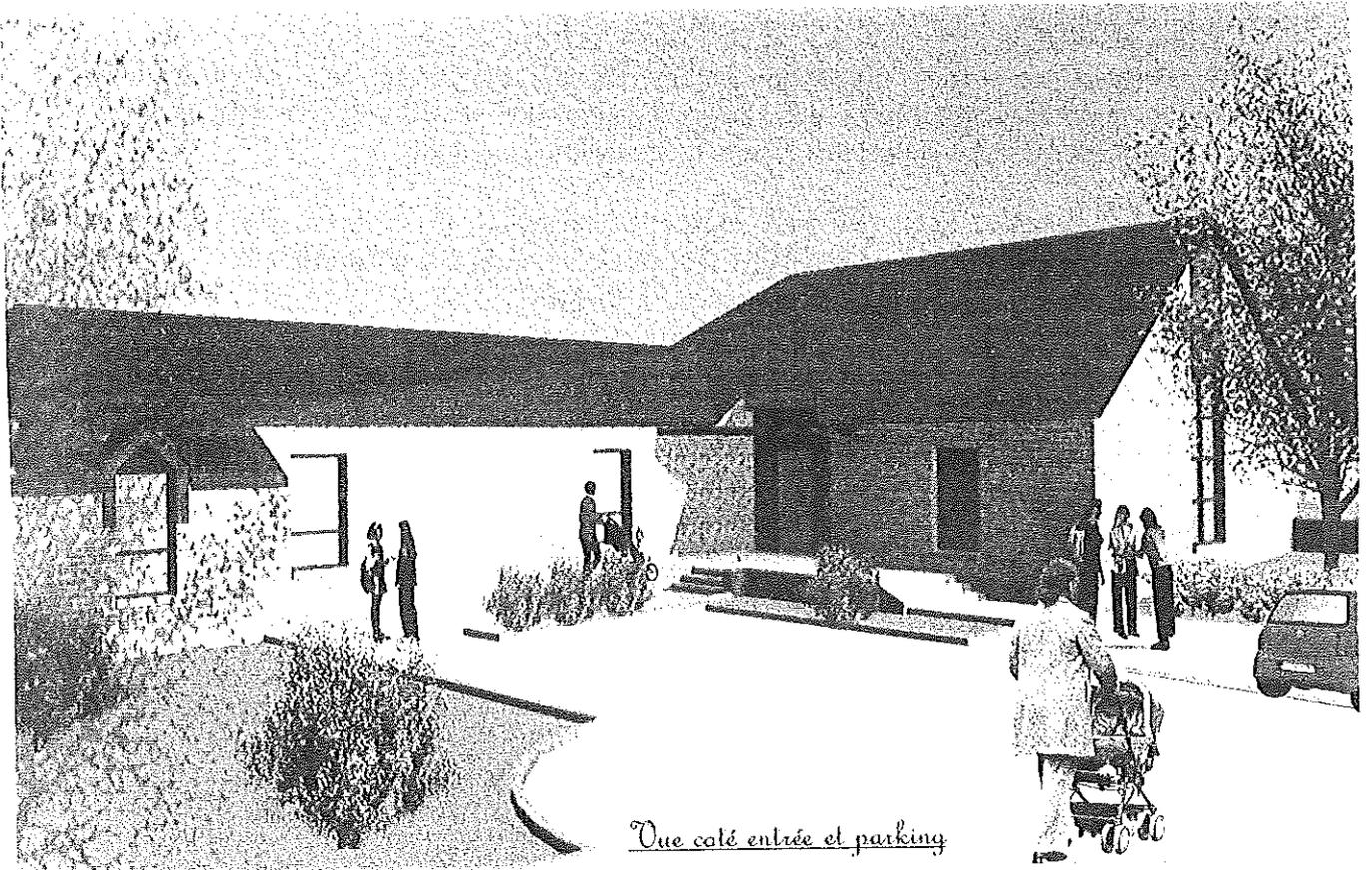
Et que s'est-il passé depuis Mars 2005 ?

Initialement la crèche devait voir le jour en septembre 2006, mais c'était sans compter les difficultés administratives qui n'ont pu être contournées qu'avec toute la pugnacité des membres du bureau du syndicat. La période d'avril 2005 à juillet 2005 a permis de lancer l'appel d'offre pour sélectionner le cabinet d'architecte et les bureaux d'études. Il a fallu ensuite 8 mois d'études (et d'inquiétudes) avant de trouver un compromis entre les exigences non anticipées des services de l'Etat en matière de respect de normes environnementales et notre enveloppe budgétaire. Enfin, le permis de construire a pu être déposé début mai 2006. Permis qui a dû passer devant une commission préfectorale avant d'être transmis au Ministère de l'Environnement compte-tenu de son inscription sur un site classé. Par la suite, l'appel d'offre lancé en juin 2006 n'a été totalement achevé sur les 13 lots qu'en janvier 2007... ce qui a permis un démarrage des travaux effectif en avril 2007.

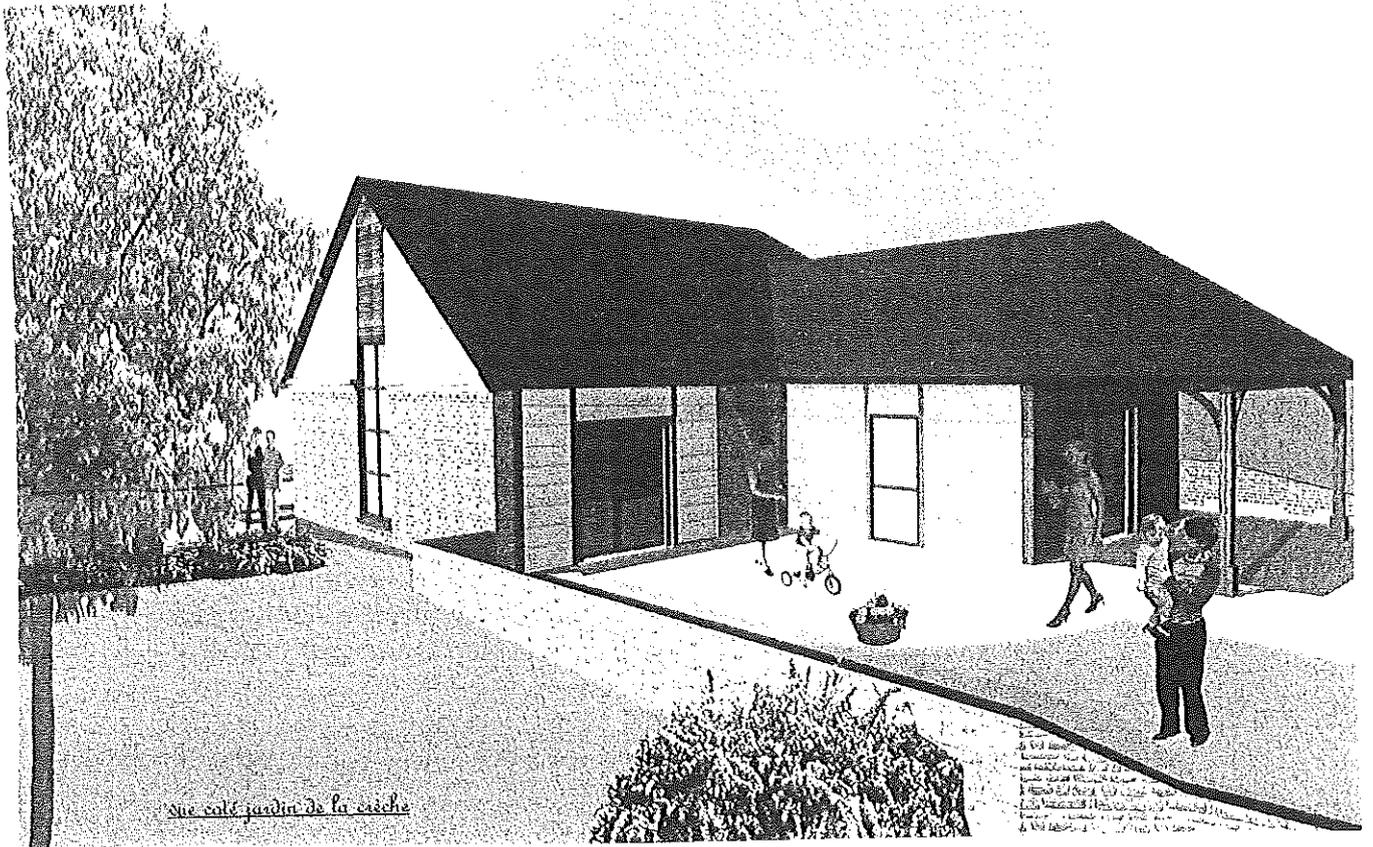
Un bâtiment qui s'inspire de la norme « Haute Qualité Environnementale » (HQE)

Briques monomur auto-isolante de 37 cm d'épaisseur, Isolation des cloisons internes en laine de chanvre, chauffage par une pompe à chaleur, ventilation à double flux etc... ont fait partie des surcoûts qu'il a fallu intégrer lors de l'investissement initial mais qui devraient à terme nous générer de grosses économies de fonctionnement.

Vous trouverez sur les pages suivantes des croquis qui devraient vous permettre d'imaginer l'aspect à venir de la crèche intercommunale.

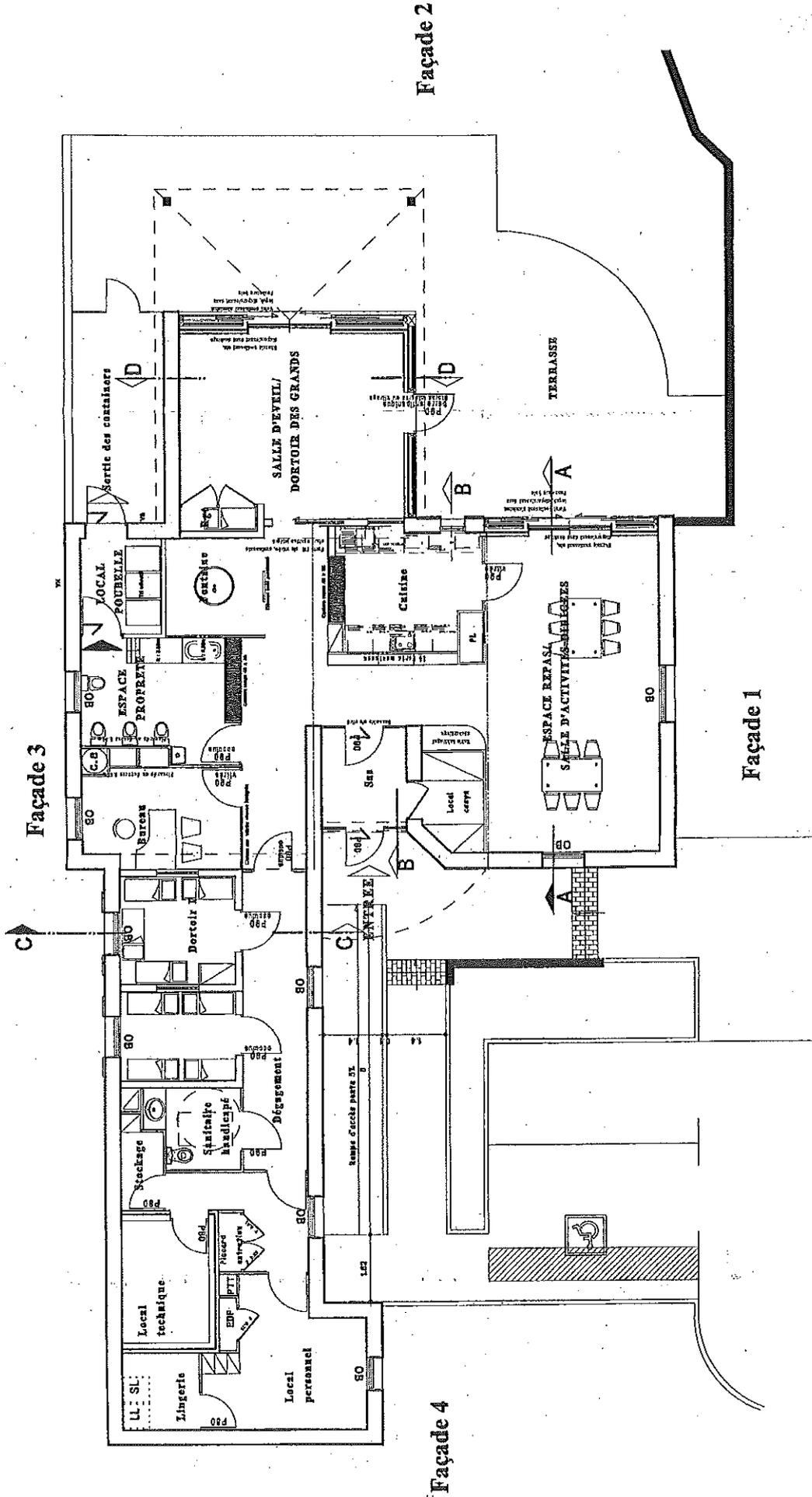


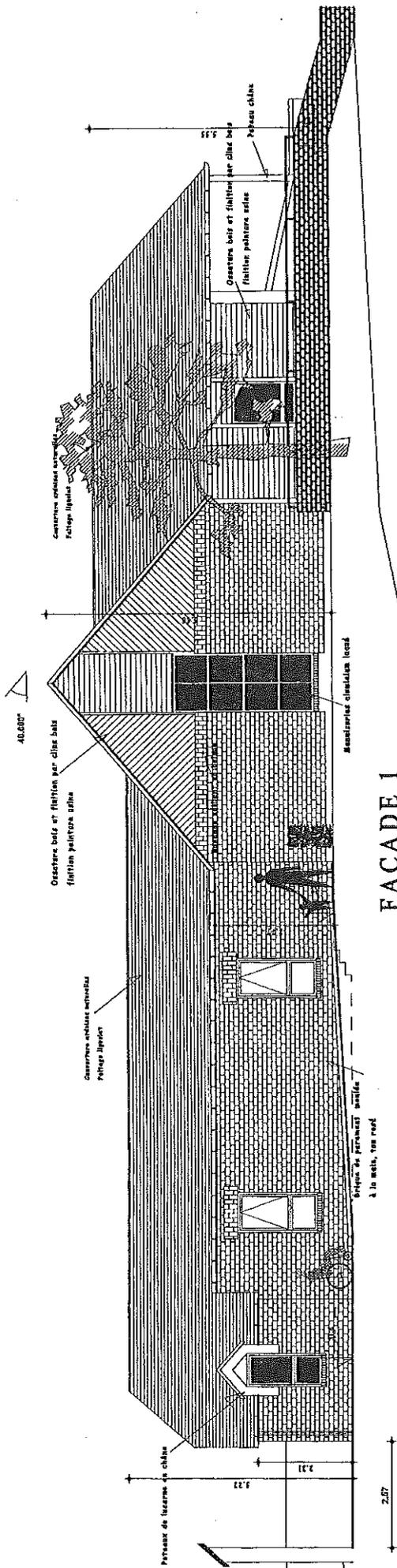
Vue côté entrée et parking



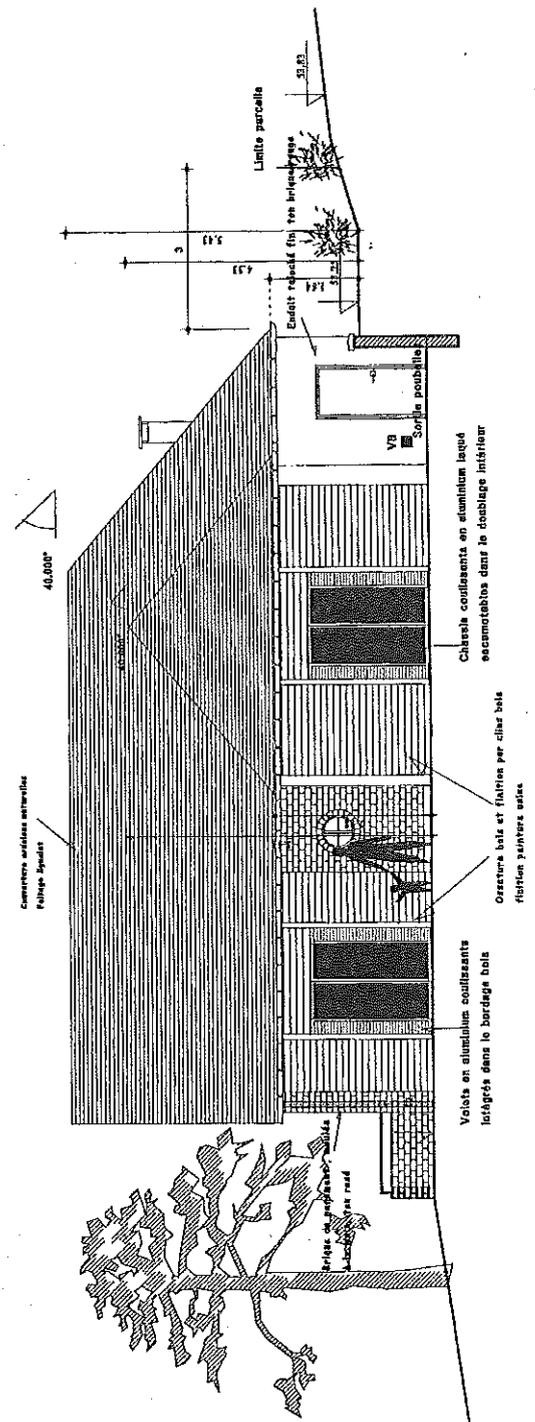
vue côté jardin de la crèche

PLAN

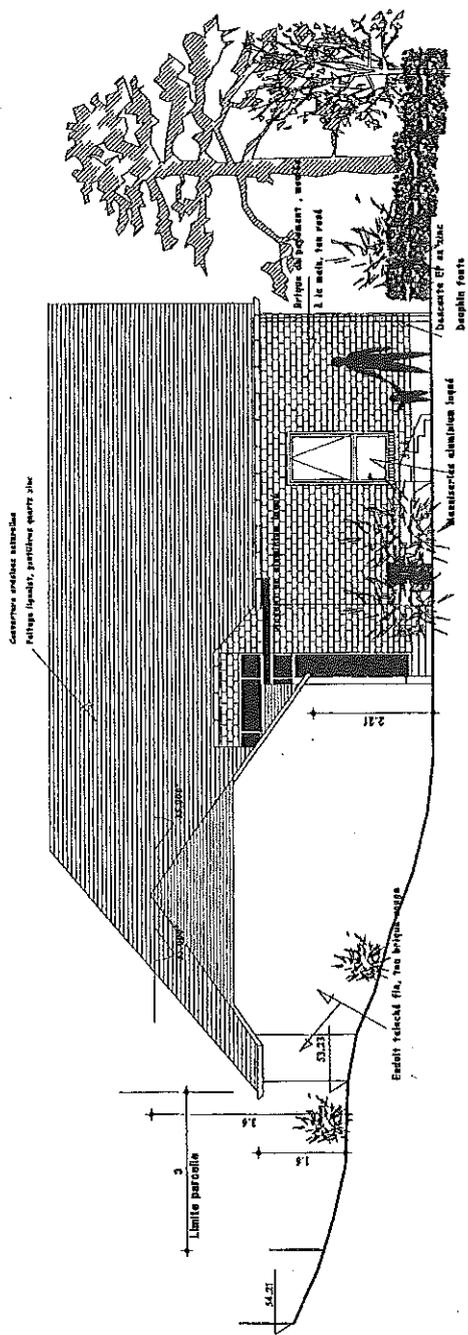




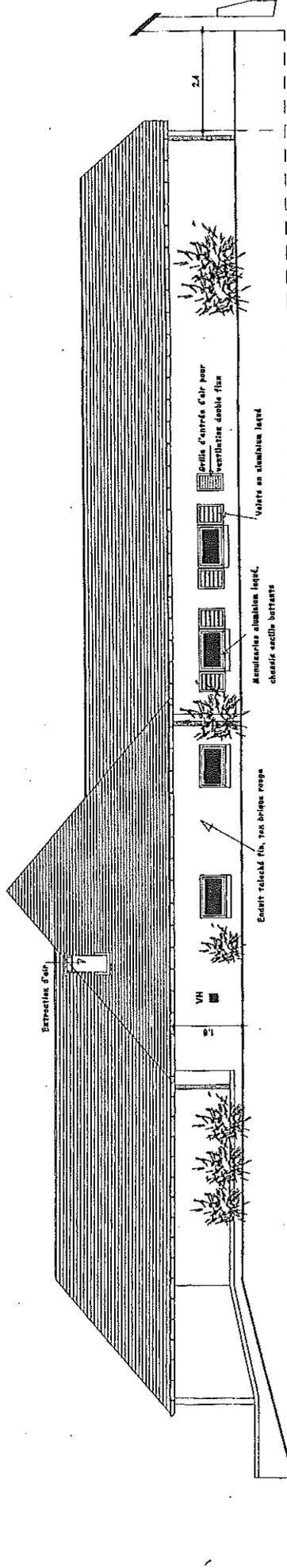
FACADE 1



FACADE 2



FACADE 4



FACADE 3

Qui va encadrer les enfants ?

Il s'agit bien sûr d'une équipe qualifiée avec des profils déterminés par les services de la PMI. Une directrice assurera la coordination de l'équipe.

Outre la fonction de secrétariat, l'**organigramme du personnel** comprendra 6 agents dont :

- 1 éducatrice de Jeunes enfants (ou équivalent) à temps plein pour le poste de direction,
- 1 auxiliaire de puériculture à temps plein,
- 1 auxiliaire de puériculture à mi-temps,
- 2 agents sociaux (CAP petite enfance) à temps plein,
- 1 agent d'entretien à mi-temps.

Le pré-recrutement de la directrice devrait se faire sur octobre/novembre (pour une prise de fonction courant mars 2008). Les candidatures sur ce poste tout comme sur les autres fonctions devront être adressées à :

Madame la Présidente du SIVU Hautot-sur-Seine / Sahurs / Saint-Pierre-de-Manneville
Mairie d'Hautot-sur-Seine
76 113 HAUTOT-SUR-SEINE

Aucune décision ne sera prise sur les agents hors direction avant le mois de janvier 2008.

Comment inscrire les enfants ?

A ce jour, il est prévu d'ouvrir la crèche à **compter de début avril 2008**. Au stade actuel des travaux il peut cependant y avoir un décalage du à des retards de chantier. Cette date est donc prévisionnelle et sera à confirmer fin 2007/début 2008.

Les demandes de pré-inscriptions sur liste d'attente des enfants doivent suivre la procédure suivante :

1. Signalement en Mairie d'origine qui remettra une attestation préalable à l'inscription en crèche,
2. Dépôt **par courrier** d'une demande d'inscription sur liste d'attente auprès du secrétariat du SIVU (Mairie d'Hautot – 76 113 Hautot-sur-Seine) avec copie de l'attestation municipale, copie d'un justificatif de résidence (facture EDF etc...) et de l'avis d'imposition sur les revenus 2006 (réceptionné en septembre 2007).
3. Un accusé de réception vous sera ensuite adressé par le SIVU
4. La date de la première commission d'admission est à ce jour non connue mais elle sera par la suite réunie très régulièrement. Elle procédera aux admissions sur la base de critères d'admissibilité et de sélection adoptés en Comité syndical.

Quel est le financement ?

Concernant l'investissement immobilier :

Le bâtiment, ses abords et son mobilier vont représenter un investissement de 492 000 HT dont le financement est assuré par 66.6 % de subventions (152 000 € du Conseil Général, 126 000 € de la CAF et 50 000 € du Ministère de l'intérieur) et 33.4 % par un emprunt sur 25 ans.

Concernant les coûts de prise en charge des enfants :

- le coût à la charge des familles est fonction du nombre d'heures prévu dans le contrat passé entre la famille et la crèche. La participation financière par heure des familles est fixée par la CAF en fonction des revenus
- la CAF verse au SIVU une première aide qui lui garantit une ressource de 3.75 € par heure (données 2007 qui seront réévaluées en 2008).
- la CAF verse ensuite une deuxième aide égale à 55 % des dépenses résiduelles.
- les communes se répartissent enfin le reliquat de dépenses (soit en moyenne 15 % du coût de fonctionnement total) au prorata du nombre de places attribuées à chaque commune et du nombre d'heures consommées par leurs habitants.

Ce dossier d'envergure pour de petits villages n'a pu voir le jour que du fait de l'importance de l'aide de la CAF de Rouen dans le cadre du Contrat petite enfance, tant sur l'investissement que sur le fonctionnement. Cette aide sur les coûts de fonctionnement a été décisive dans le vote des trois conseils municipaux.

ooooo

ooo

o

En attendant de pouvoir vous accueillir dans ce nouvel espace intercommunal lors de son inauguration, nous ne manquerons pas de vous tenir régulièrement informés de ce chantier d'ici Mars 2008.

JFCC



**EXOTIC
FLEURS**

Votre Fleuriste à Canteleu

Ouvert du lundi au samedi
de 9h à 19h30

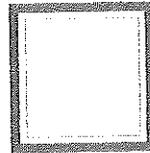
(sans interruption le samedi)

le dimanche de 9h à 13h

Place du Marché - Tél: 02.35.36.16.04



Bernard Bonhaume ARCHITECTE



204, route de Dieppe
76250 Déville les Rouen
02.35.76.01.23

BOULANGERIE PATISSERIE ARTISANALE

Nicole et Bruno DEGROOT
Tél. 02 35 32 46 17
Rue de Bas - SAHURS

Pâtisseries :
Traditionnelle
régionale, au jus de fruits au bicorne,
menthe...
Trois chocolats
Bavaroises variées

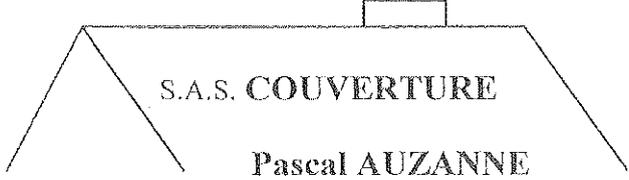
Viennoiseries



Horaires d'ouverture
de 7h à 13h et de 15h à 20h
du Mardi au Dimanche

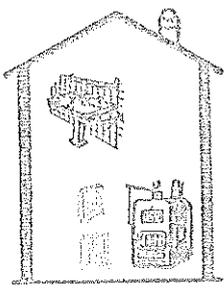
Pains Spéciaux
Bagnette Tradition
6 céréales
Solognot
Pain complet
Pain de seigle
Campillou...





S.A.S. COUVERTURE
Pascal AUZANNE
ZINGUERIE - ÉTANCHÉITÉ
DÉMOUSSAGE

1, rue Quicampet 76530 La Bouille
48, rue Frémont-LaRhélie-27310 St OUEN de Thouberville
☎ & fax : 02 32 57 07 39
☎ portable : 06 08 70 31 29



Chauffage Central
Plomberie Sanitaire - Ramonage
Serge Ambrosio

Tél. / Fax 02 35 18 11 93

9, rue de la République - 76530 La Bouille
SIRET 320 951 288 00036



S.O.S JARDIN

ENTRETIEN - CREATION
ELAGAGE

Bertrand TARDIF

38 rue de Bas 76113 SAINURS
Tél : 02.32.11.06.94 - Mobile 06.64.25.51.08

Fleurs en Seine

SAHURS



Fleurs
Toutes compositions
Cérémonies
Mariage - Deuil
Articles de décoration

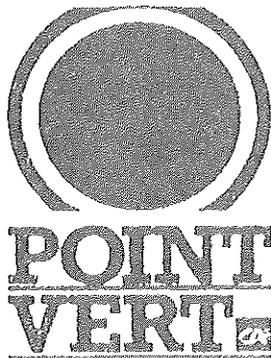
Ouvert jeudi, vendredi, samedi
et dimanche matin
Autres jours sur commande

13, rue de Bas - 76113 SAHURS
06 71 04 32 33 ou 02 35 23 56 33

*Vivre avec passion
le développement de sa région
c'est une question de bon sens.*

CA CRÉDIT AGRICOLE
NORMANDIE - SEINE

Le bon sens en action



ALIMENTATION GENERALE

COCCI MARKET

M & Mme Joël HEBERT
12 Rue de Bas 76113 SAHURS
Tél : 02 35 32 46 57



JENNIFER COIFFURE

DAME - HOMME - ENFANT

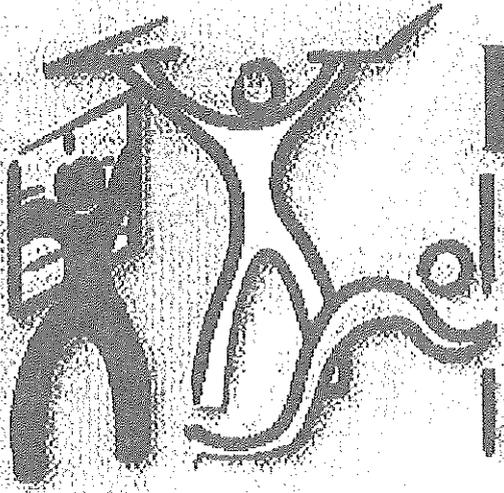
L'OREAL REVLON

ACCUEIL - SERVICE - QUALITE

Avec ou sans rendez-vous



8 Avenue du Pdt Allende 76380 CANTELEU Tél. 02.35.36.59.55
127, rue des Martyrs 76150 MAROMME Tél. 02.35.74.19.08
Coiffure à domicile Tél. 02.35.36.36.91



ERIC MÉNARD
Artisan

Electricité
Pose de menuiseries
Doublages Cloisons
Isolation

EURO'ELEC Tél :02 35 15 01 81
1, Allée des Genets - 76380 CANTELEU

DE NOMBREUX ANNONCEURS

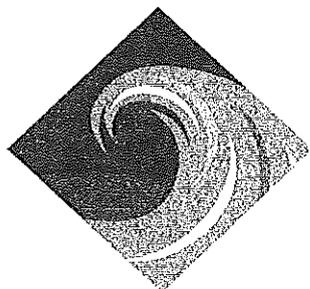
NOUS FONT CONFIANCE ET FONT VIVRE

SAHURS LE JOURNAL

ILS MÉRITENT QUE NOUS LES SOUTENIONS

GRANDES MARÉES 2007

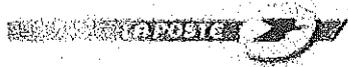
L'Association Nationale des Coureurs de Grèves (A.N.C.G.) attire notre attention sur les forts coefficients de marées du prochain trimestre.



	Coefficients
16 juillet	87
30 et 31 août	106
27 septembre	107
28 septembre	112
29 septembre	110

Pour les personnes demeurant dans des zones à risques, il est souhaitable d'éviter les absences prolongées de son domicile et d'être particulièrement vigilant au moment des plus forts coefficients, y compris dans les 3 jours avant et les 3 jours après ces dates.

LA POSTE : HORAIRES D'ÉTÉ



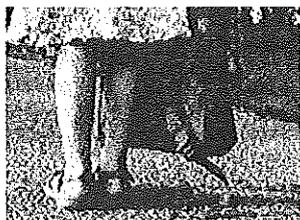
En raison des congés, les horaires de La Poste seront modifiés du mercredi 1er août au vendredi 31 août comme suit :

Ouverture du lundi au vendredi de 14 h 00 à 17 h 00
et le samedi de 9 h 30 à 12 h 00



VACANCES SCOLAIRES

Fin d'année le mercredi 4 juillet 2007



Rentrée le mardi 4 septembre

HORAIRES DES BUS ETE 2007

Les horaires d'été sont appliqués du lundi 26 juin au vendredi 1er septembre inclus. Deux périodes sont à distinguer : la période bleue du lundi 25 juin au vendredi 6 juillet inclus et la période jaune du lundi 9 juillet au vendredi 31 août inclus.

Ligne 9 : sens (St Pierre de Manneville) Sahurs -> Rouen

Départ Sahurs (Mairie)

du Lundi au Vendredi période bleue

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	29	14	14					19				09	09	19	19
		44											39		

du Lundi au Vendredi période jaune

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	54	44	39					19				09	09	19	19

Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
		44						19					34		19

Passage au MIN

du Lundi au Vendredi période bleue

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	56	42	12	15				46				36	36	06	46
			42											46	

du Lundi au Vendredi période jaune

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
		21	12	07				46				36	36	46	46

Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
			11	15				46			50			01	46

Arrivée ROUEN halte routière (quais) 12mn environ après passage au MIN



Ligne 9 : sens Rouen -> Sahurs (St Pierre de Manneville)

Départ ROUEN halte routière (quais)

du Lundi au Vendredi période bleue

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
30	10	13	15A				10			55	55	30	15	20	
	45														

du Lundi au Vendredi période jaune

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
55	45	38					10			55	55		15	20	

Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	45		30A				10			55A		25		20	

Passage au MIN

du Lundi au Vendredi période bleue

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
38	18	23	25A				18				07	07	27	28	
	53											42			

du Lundi au Vendredi période jaune

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	03	48					18				07	07	27	28	
	53														

Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	53		38A				18				05A	35		28	

Passage Sahurs (Mairie)

du Lundi au Vendredi période bleue

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	06	21					46				35	35	10	56	
	46	51											55		

du Lundi au Vendredi période jaune

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	31	21	16				46				35	35	55	56	

Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
		21					46						03	56	

A: terminus Mairie Val de la Haye

Ligne T50 : sens (St Pierre de Manneville) Sahurs -> Canteleu/Bapeaume

Attention : itinéraire ligne modifié ! La ligne dessert désormais le centre commercial Canteleu / Bapeaume et non plus le centre de Canteleu. Pour cette destination, changement nécessaire au MIN et accès à Canteleu-centre par le TEOR.

Départ Sahurs (Mairie)

du Lundi au Vendredi période bleue

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
				53		48			08	38					

du Lundi au Vendredi période jaune

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
				53		48				38					

Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
				48		48				38		33			

Passage au MIN

du Lundi au Vendredi période bleue

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
					17		12		32		02	14	49		

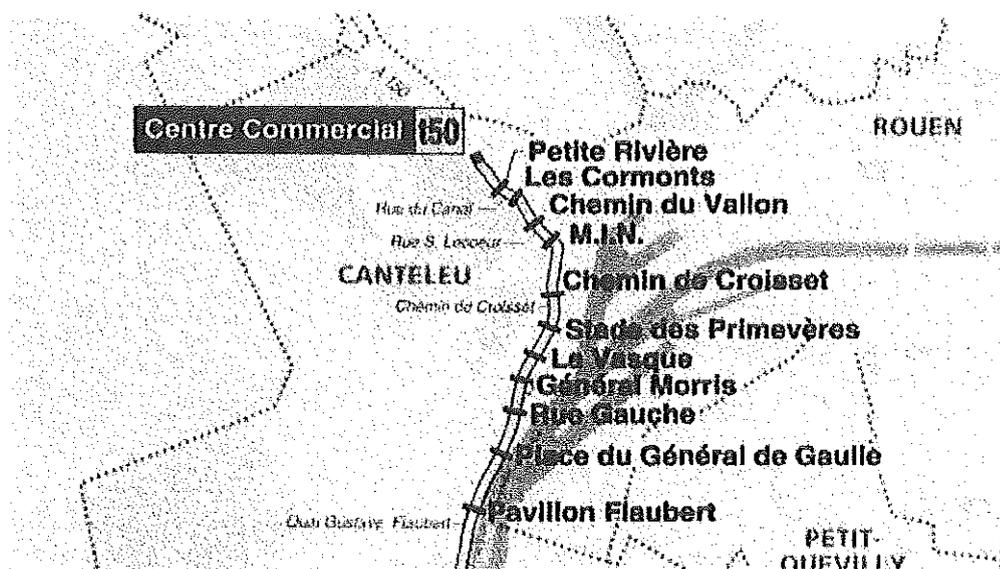
du Lundi au Vendredi période jaune

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
					17		12				02	14	49		

Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
					12		12				02	57			

Arrivée Canteleu/Bapeaume centre commercial 2mn environ après passage au MIN



Ligne T50 : sens Canteleu/Bapeaume -> Sahurs (St Pierre de Manneville)

Départ Canteleu/Bapeaume centre commercial

du Lundi au Vendredi période bleue

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
				05		00		15	45		40A		05A		

du Lundi au Vendredi période jaune

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
				05		00			45		40A		05A		

Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
				05		00			45		50				

Passage au MIN

du Lundi au Vendredi période bleue

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
				07		02		17	47		42A		07A		

du Lundi au Vendredi période jaune

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
				07		02			47		42A		07A		

Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
				07		02			47		52				

Passage Sahurs (Mairie)

du Lundi au Vendredi période bleue

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
				31		26		41		11					

du Lundi au Vendredi période jaune

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
				31		26				11					

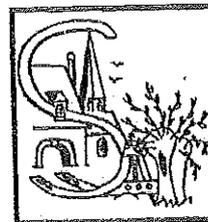
Samedi période mauve

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
				31		26				11		16			

A : terminus Val de la Haye

SAHURS

**LA
PAGE**



Vous souhaitez vous exprimer ponctuellement dans **LE JOURNAL**.

LA PAGE est à vous.

Faites-nous parvenir vos articles au plus tard le dernier jour des mois de Mai, Août, Novembre ou Février à :

Mairie de Sahurs
SAHURS LE JOURNAL - LA PAGE
Place Maurice Alexandre
76113 SAHURS

Indiquez votre nom pour que l'article soit signé.

Souhaitant conserver le caractère informatif du Journal l'équipe de rédaction se réserve le choix et la période de publication des articles, ainsi que le droit de refuser tout sujet polémique.

FICHE PRATIQUE N° 4

ASSURANCE MALADIE À L'ÉTRANGER

Besoin de changer d'air, envie de découvrir de nouveaux horizons : vous préparez vos prochaines vacances à l'étranger. Avant de partir, petit récapitulatif... histoire de partir l'esprit léger, en toute sécurité.

Vous partez en Europe (1)

Vous êtes couvert par l'Assurance Maladie et vos frais médicaux sont pris en charge, selon la législation en vigueur dans le pays qui vous accueille. Pour vous faciliter la vie, demandez la carte européenne d'Assurance Maladie.

• Formalités avant votre départ

Au moins deux semaines avant de partir, demandez à votre caisse d'Assurance Maladie la **carte européenne d'assurance maladie**, valable 1 an. Elle atteste de vos droits à l'Assurance Maladie française. Si vous n'avez pas le temps de l'obtenir avant de partir, votre caisse vous délivre un certificat provisoire de remplacement, valable 3 mois.

A chacun sa carte ! Chaque membre de la famille doit avoir la sienne, y compris vos enfants de moins de 16 ans.

• Comment vous faire rembourser

Chez le médecin, le pharmacien et dans les hôpitaux du service public, vous présentez votre carte européenne d'assurance maladie (ou votre certificat provisoire de remplacement).

Selon le pays où vous séjournez :

- vous n'avez pas besoin de faire l'avance des frais médicaux, ou
- Vous êtes remboursé sur place, par l'organisme de Sécurité sociale du pays.

Vous avez oublié votre carte européenne d'assurance maladie (ou votre certificat de remplacement)... A votre retour de vacances, vous pourrez éventuellement vous faire rembourser, dans la limite des tarifs français, en présentant vos factures à votre caisse française d'Assurance Maladie.

• Cas particuliers

Si vous partez en vacances au **Danemark**, en **Norvège**, en **Islande**, au **Liechtenstein** ou en **Suisse** et que vous n'avez pas la nationalité d'un pays membre de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen, ou la nationalité suisse, vos frais médicaux sont remboursés par votre caisse d'Assurance Maladie française, dans la limite des tarifs forfaitaires français.

Chaque pays est différent ! Pour vous informer : contactez votre caisse, ou consultez le site de l'Assurance Maladie : www.ameli.fr

FICHE PRATIQUE N° 4

ASSURANCE MALADIE À L'ÉTRANGER

Vous partez hors d'Europe (2)

Hors d'Europe, les soins reçus à l'étranger peuvent être remboursés par votre caisse d'Assurance Maladie, sous certaines conditions.

• **Pays signataire d'une convention**

Plusieurs pays non européens ont signé une convention de Sécurité sociale avec la France (2), mais chaque convention est différente.

> **avant de partir**

Consultez votre caisse d'Assurance Maladie, pour savoir si vous entrez dans le champ d'application de la convention signée avec votre pays de destination et si vous avez des formalités à accomplir.

• **Pays non signataire d'une convention**

Dans les pays qui n'ont pas signé de convention de Sécurité sociale avec la France, certains frais médicaux peuvent être remboursés, sous certaines conditions. En cas de soins **urgents et imprévus**, vous devez les payer sur place. Conservez tous vos justificatifs de dépenses : votre caisse peut, **éventuellement**, vous rembourser à votre retour de vacances, dans la limite des tarifs forfaitaires en vigueur en France.

Dans certains pays les frais médicaux coûtent très cher. Il est donc recommandé de souscrire un contrat d'assistance (ou d'assurance), qui garantit le remboursement des frais engagés, et le rapatriement sanitaire, en cas de maladie à l'étranger.

LEXIQUE

(1) Si vous partez dans un pays membre de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen, ou en Suisse.

Liste des pays de l'Union Européenne (UE), et de l'Espace Economique Européen (EEE) :

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède. Islande, Liechtenstein, Norvège.

(2) Liste des pays ayant passé une convention de sécurité sociale avec la France :

Algérie, Andorre, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Congo, Côte d'Ivoire, Croatie, Etats-Unis, Gabon, Israël, Jersey, Macédoine, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Monaco, Niger, Nouvelle Calédonie, Philippines, Polynésie, Québec, San Marin, Sénégal, Togo, Tunisie, Turquie, République Fédérale de Yougoslavie.

COMITE DES FETES



La Foire à tout du 6 Mai 2007

Le Comité des Fêtes de Sahurs est heureux de vous concocter un grand nombre d'activités tout au long de l'année ; les bénévoles que nous sommes prenons plaisir à les organiser et espérons que cela procure autant de joie à tous ceux qui participent à nos festivités.

Après le beau succès de la Foire à tout du mois de Mai, le voyage des anciens à Giverny où ils ont visité le sanctuaire fleuri de Claude Monet et le château de Bizy, la sortie « Ados » du 27 juin au Parc de Bagatelle, nous allons encore « faire feu de tout bois ! » c'est en effet le thème du bois qui a été retenu pour notre fête estivale. C'est une matière noble qui se raréfie, mais dont la filière fait partie de notre patrimoine...

Bien entendu repas et feu d'artifices seront au programme de la fête qui se déroulera du 25 au 27 août. Mais il y aura aussi une exposition à la salle polyvalente avec la participation du PNR et de l'Agglo de Rouen, démonstration de machines anciennes et exposition de vieux outils ... Venez nombreux !

Dans l'attente il est prévu un repas le samedi 14 juillet avec un barbecue. Vous trouverez tous les renseignements sur les affiches apposées dans le village.

Nous vous attendons également pour :

- le repas d'automne « moules / frites » prévu le 20 octobre, il nous aide à financer le Noël des enfants.
- le voyage du 6 décembre à Paris où après une visite de musée, du bateau mouche, nous admirerons les illuminations de Noël dans notre Capitale le soir.
- et enfin pour terminer l'année le spectacle de Noël offert aux enfants le 15 décembre.

Le Comité

SAHURS

FÊTE DU BOIS

Samedi 25 août 2007

FÊTE FORAINE, FÊTE DU BOIS

- 14 h** **Concours de coinchée** (doté de nombreux lots)
- 19 h 30** **Repas dansant sous tentes sur la place**
(repas champêtre, démonstration de country)
Inscriptions au 02.35.32.41.02 ou 02.35.32.45.22
- 23 h 45** **Grand feu d'artifice**
- 24 h** **La Fête continue !!!!!** (retour à la danse)
-

Dimanche 26 août 2007

- 10 h 30** **Messe en plein air**
- 11 h 45** **Apéritif offert par la municipalité**
(rendez-vous sur la place)
- 12 h 15** **Plateau repas (à commander)**
- 15 à 18 h** **Fête du Bois** (démonstration sur machines anciennes)
Exposition de gravures et dentelles sur Bois

25 et 26 août de 10 à 19 h 30 (sans interruption)
GRANDE EXPOSITION « Les vieux outils pour travailler le Bois »

Avec la participation des collectionneurs du village, l'Agglo de Rouen et le PNR

Lundi 27 août 2007

14 h Concours de dominos et Fête Foraine



S.L.S. - Sports et Loisirs à Sahurs

Les inscriptions pédagogiques (formation des groupes et répartition selon âge ou niveau) auront lieu à partir du **lundi 3 septembre aux jours et aux heures des activités auprès des professeurs** (cf. tableau ci-dessous).

Les inscriptions administratives et financières (fiche de renseignements, paiement...) auront lieu auprès des membres du bureau à partir du **lundi 10 septembre aux jours et horaires des activités.**

VEUILLEZ FOURNIR IMPÉRATIVEMENT UN CERTIFICAT MÉDICAL. Nous insistons sur la nécessité d'un bilan médical adapté à l'activité choisie avant la pratique de tout sport.

Les cotisations seront à régler par chèque à l'ordre de S.L.S. Il est possible de régler en 4 fois sans frais. (étalement à étudier, chèque minimum 20 €, montant en "compte-rond")

S.L.S. accepte les chèques vacances (dont l'A.N.C.V), les participations des comités d'entreprise, et le passeport 76 (pour les licenciés). Les autres moyens de paiement éventuels seront étudiés au cas par cas.

A partir de 3 activités pratiquées au sein d'une même famille, une réduction de 10 % sur les cotisations (hors licence) peut être accordée sur demande auprès du président.

Pour tous renseignements, nos contacts, Président : Pierre Pasquis 02 35 32 45 51,
gym enfants/adultes: Vincent Buisson ou le Président, tennis: Cécile Capo Canellas 02 35 32 65 39,
Judo/Jiu Ji Tsu: Jean-Michel Dauvel 02 35 32 48 25, pétanque: Gérard Clépoint 02 35 32 62 85

HORAIRES ET TARIFS S.L.S

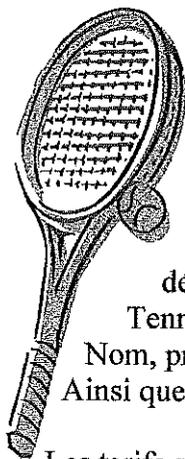
	Horaires *	Durée hebdo	Cotisation annuelle	Licence **	Cotisation totale
ENFANTS / ADOS					
Gym	lundi 17h-19h mercredi 13h30-17h30	1 h	76 €	14 €	90 €
Judo	mardi 18h30-19h30 mercredi 17h45-20h30	1 h	76 €	30 €	106 €
Tennis	jeudi 16h45-18h45 vendredi 16h45-20h45	1 h	76 €	11 €	87 €
ADOS 6 max /gpe		1 h	100 €	11 €	111 €
Accès terrain (hors leçons)	Illimité selon possibilités inscription		10 €	11 €	21 €
ADULTES					
Gym et musculation	lundi 19h15-20h30 jeudi 18h45-20h	1 séance	102 €	18 €	120 €
	samedi 8h45-10h	2 séances	130 €	18 €	148 €
Jiu Ji Tsu	mardi 19h30-21h	1 h 30	102 €	30 €	132 €
Tennis Accès terrain (hors leçons)	Illimité selon possibilités inscription	-	15 €	18 €	33 €
Pétanque	5 tournois d'avril à octobre		Adhésion annuelle: 20 € pour les 5 tournois ou 5 € par personne pour 1 tournoi (10 € par doublette)		

* horaires donnés à titre indicatif et pouvant être soumis à modifications à la rentrée

** base licences 2006/2007, à corriger selon tarifs 2007/2008 si modifications

SLS – TENNIS

Accès au terrain Renouvellement d'adhésions



L'année 2007-2008 du tennis vient de démarrer et elle s'annonce florissante puisque le **Conseil municipal a voté ce printemps la rénovation du terrain**. Les démarches administratives pour les subventions sont en cours et les travaux devraient suivre dès réception des accords financiers. Le terrain devrait donc être praticable toute l'année.

Pour vous inscrire ou vous ré-inscrire au club (hors cours enfants qui démarrent en septembre), il vous suffit de nous fournir (et déposer pour SLS-Tennis en Mairie) :
Nom, prénom et adresse
Ainsi que votre date de naissance (pour la licence).

Les tarifs sont de :
33 € (licence comprise) pour un adulte
21 € (licence comprise) pour un enfant (moins de 18 ans au 1^{er} octobre prochain).

Chèques à mettre à l'ordre de SLS – Une clé du terrain vous sera déposée après paiement (si vous ne l'avez pas déjà).

Contact pour tout renseignement : Cécile Capo Canellas, présidente de la section Tennis,
tél. : 02 35 32 65 39.

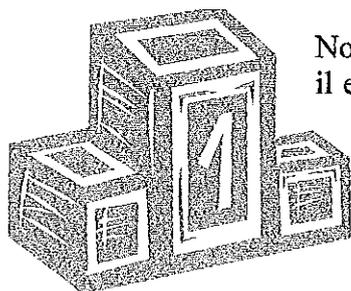
SLS - JUDO

Résultats compétitions

Les benjamins ont représenté Sahurs lors des **compétitions départementales du 3 juin et régionales du 10 juin dernier**.

Au niveau départemental, Morgan BUISSON est champion, Hubert GAUSSEN termine 3ème et Florent BENEDE 4ème.

Pour la région, Morgan termine second.



Nous avons donc le vice-champion Normandie Judo benjamin; comme il est en première année, nous espérons le voir en haut du podium l'an prochain.

Bravo Morgan, bravo à tous... bravo Olivier !

LES ANCIENS COMBATTANTS

MUSÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE AU BOURGET

Partis très tôt, ce samedi 21 avril, sans trop de circulation, nous avons eu le plaisir de visiter Paris. Promenade matinale agréable, merci à notre chauffeur d'avoir pris cette initiative, pour voir les différents monuments de la capitale (Arc de Triomphe, Concorde, Hôtel de Ville, les Invalides, la Tour Eiffel...)

Dès 10 heures, notre guide nous emmena par groupes de 30 personnes découvrir les vastes collections de machines volantes.

Le premier hall d'exposition nous fait voir tout ce que les hommes ont imaginé pour "voler comme des oiseaux".

Vers 1850, après plusieurs tentatives, Lilienthal, se jetant du haut d'une colline suspendu à de larges voilures, put enfin réaliser ce rêve.

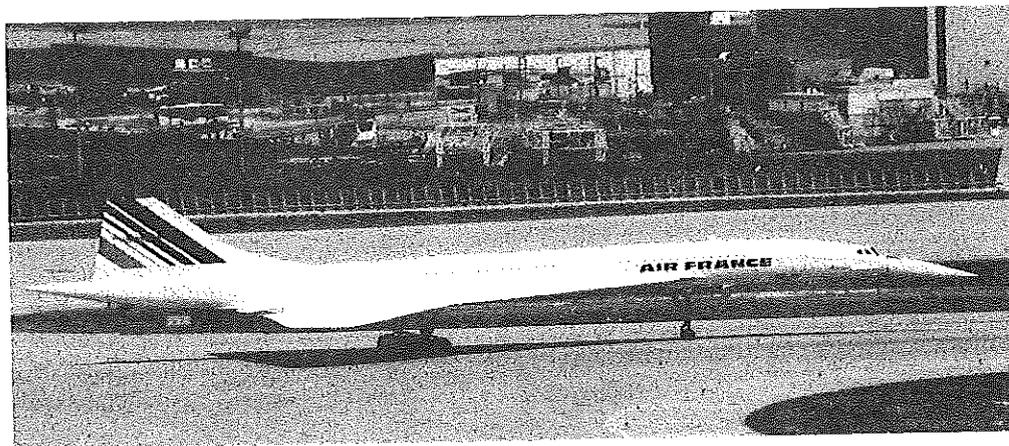
Nous passons à la salle des ballons, montgolfières etc... aviation de la première guerre mondiale.



Hall Saint Exupéry, avec les débuts de l'aviation commerciale (Marmoz et l'aéropostale), les courses record, tout est représenté.

Toujours plus performant, les avions de combat de l'armée de l'air - Aviation de la deuxième guerre mondiale (**Saint Exupéry, aviateur et écrivain**, nous n'oublions pas "Le Petit Prince"), la technologie allemande avec les fusées V1 et V2.

Hall des avions de transport passagers avec les différentes évolutions pour arriver à notre supersonique le Concorde dont nous avons visité deux exemplaires, le prototype et un avion de ligne.



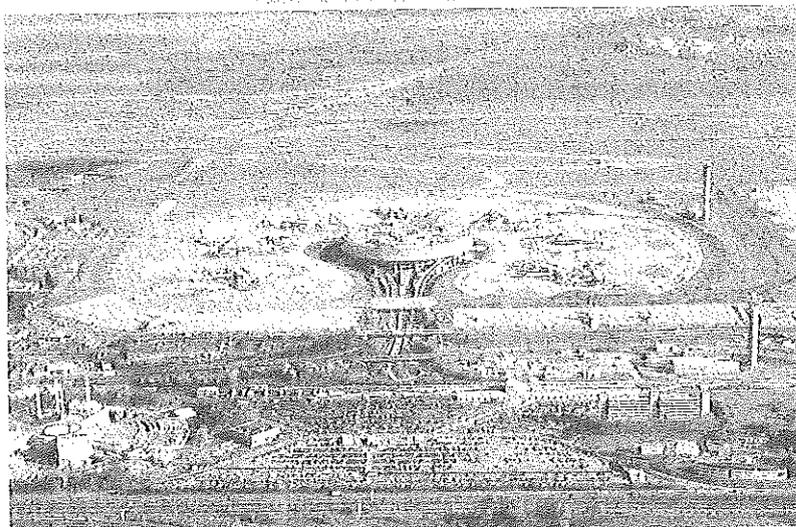
Une autre exposition nous présente la conquête de l'espace, Soyouz, Ariane, fusée Diamant, l'homme dans l'espace.

Nous n'avons que la rue à traverser pour aller nous restaurer; il est 13 heures 30.

Puis vers 14 heures 30, nous remontons dans l'autocar en direction de l'immense aéroport Roissy-Charles de Gaulle, visite découverte des différentes aéro-gares, commentée par un ancien de Concorde.

Activité industrielle avec chargement des conteneurs dans la zone de frêt, aviation d'affaire et commerciale, trafic intense, arrivées et départs d'avions, sans oublier les nombreux hôtels.

Roissy s'agrandit toujours, construction du bâtiment pour recevoir l'A 380 et son environnement de maintenance. L'aéroport a une superficie aussi importante que notre capitale.



Ce circuit en autocar nous a permis de découvrir les différentes compagnies aériennes du monde entier, sans oublier les charters et la zone de rétention des clandestins en attente de régularisation de leur statut.

Vers 17 heures 15, notre guide nous quitte, et nous reprenons la route sous un beau soleil qui aura contribué à passer une très bonne journée de découverte.

L. et M. BOURDEAU

CÉRÉMONIES DU 8 MAI

Cette année, c'est en l'église de Montigny que les cérémonies du 8 mai ont commencé par la messe du Souvenir célébrée par le père Pierre GIRARD à 9 heures 45 en présence de 14 drapeaux.

Après la messe, chacun se dirigea vers le monument aux Morts de sa commune.

Vers 11 heures 15 à Sahurs, une fidèle assistance (camarades de la section avec leurs épouses, conseillers municipaux, enfants des écoles avec leurs parents et bon nombre de sahluciens...) était venue commémorer le 8 mai 1945. La cérémonie commença par la montée des couleurs, bien orchestrée par Gérard CLEPOINT avec sa cassette musicale.

Le président Guy DA LAGE remit 2 décorations :

- Georges DEBOUÏE reçut la médaille de reconnaissance de la nation au titre de la guerre 1939-1945,
- Claude ODEN reçut la médaille commémorative de la guerre d'Algérie.

Michel BOURDEAU, secrétaire de la section, fit l'appel aux Morts des différents conflits avant les dépôts de fleurs par :

- les enfants des écoles accompagnés par Lionel ROBILLARD leur directeur,
- Guy DA LAGE président de la section,
- Didier LEGRAND maire adjoint de la commune,
- Jacky LE COUSIN président du comité des fêtes.

La sonnerie aux Morts et la minute de silence ont précédé la Marseillaise chantée par l'ensemble des présents.

Didier LEGRAND, maire adjoint, procéda à la lecture du message du ministre délégué aux anciens combattants qui nous rappelait que ce 8 mai 1945 mettait un terme à cette guerre qui avait duré 2076 jours en faisant plus de 55 millions de morts. La France après 14/18 payait une large part de cette hécatombe : 222 000 morts sur les différents champs de bataille, 251 000 fusillés ou morts en déportation en plus des 45 000 prisonniers de guerre morts en captivité et plus de 130 000 civils victimes des bombardements.

Il demanda de rendre hommage à ceux qui contribuèrent à la libération du monde et de notre Patrie.

Il poursuivit en disant : "éduquons la jeunesse en témoignant devant elle une indéfectible fidélité aux valeurs fondamentales d'une vraie civilisation. Elles exigent que soit reconnue et respectée la dignité humaine en tout homme, quels que soient sa race, sa couleur, son savoir ou son ignorance, ses espérances et ses croyances.

Alors, se réalisera le rêve des anciens combattants et victimes de guerre qui font leur le cri lancé un jour à la tribune des Nations Unies : Plus jamais, jamais la guerre. Le Monde a tant besoin de Paix."

Didier LEGRAND termina cette cérémonie en invitant l'ensemble des présents à venir au petit foyer pour le verre de l'amitié. Au cours de ce pot, André FOURNIER reçut la plaquette départementale ACPG-CATM pour service rendu à la section.

Michel BOURDEAU



TÉLÉTHON 2007



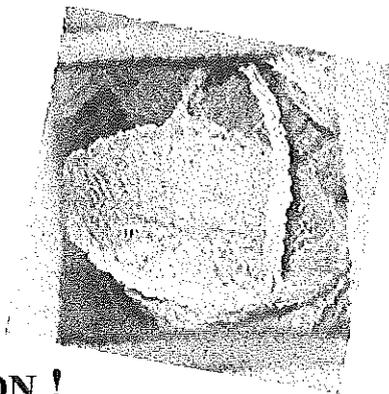
Souhaitant renouveler cette année encore l'opération de vente de *confitures*, qui est toujours d'un bon rapport, nous avons besoin de *pots vides* (avec couvercle) *et de corbeilles en osier* ou autre (restes de compositions florales...).

Vous pouvez les déposer chez

Pascale Bertin	02 35 32 45 49
Cécile Capo Canellas	02 35 32 65 39
Anne Comont	02 35 32 82 27

(merci de prendre contact par téléphone auparavant)
ou bien à la mairie aux heures d'ouverture.

Pour de grosses quantités ou si vous ne pouvez vous déplacer, nous viendrons les chercher à domicile.



D'AVANCE MERCI POUR LE TÉLÉTHON !

TELETHON

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE ...

Les 14, 15 et 16 mai 2007, les 46 élèves de CE2-CM1-CM2 de Mmes Sophie Guilbaud et Sabine Le Berquier sont partis en classe découverte en Angleterre. Ce séjour linguistique a été financé à 50% par les familles, 25% par la Coopérative scolaire et 25% par la Municipalité.

Jeudi 28 juin dans le groupe primaire, ces élèves présenteront aux familles une exposition retraçant les moments forts de ce voyage outre Manche mais dès à présent Le Journal vous en propose quelques extraits en avant première ...



Lundi 14 mai, à 6h30, nous sommes partis de Lahurs avec la classe de Cm2, en direction de l'Angleterre. Nous sommes arrivés à Coquelles à 9h30, ensuite nous sommes passés à la douane.

Pour franchir l'Eurotunnel, nous sommes rentrés dans le wagon du train, une porte coulissante s'est refermée devant et derrière nous.

Pendant la traversée, nous sommes descendus du car pour manger et jouer. Nous sommes remontés un peu avant l'arrivée.

La motrice s'est arrêtée, nous sommes arrivés en Angleterre, plus exactement à Folkestone. Les portes du car se sont rouvertes et le car est sorti.

J'ai trouvé ça drôle de rouler à gauche et les panneaux ne sont pas pareils, ils sont plus petits et ont une grosse lumière juste au-dessus d'eux car ils ne sont pas fluorescents.

Sur les panneaux, ce n'est pas écrit en kilomètres mais en miles (un mile vaut 1 609 mètres). En ce qui concerne les maisons, elles n'ont pas de volets mais une alarme qu'on voit bien car il y a souvent un boîtier dehors.

Valentin (Ce2)

Une fois arrivés en Angleterre, nous avons été mal accueillis par la pluie, mais nous avons quand même visité la cathédrale de Canterbury.

J'ai vraiment trouvé ça intéressant. Ensuite nous avons mangé puis fait du shopping. Angeline (Cm2)



L'après midi, nous sommes allés au musée de contes médiévaux.

Là-bas nous avons pris des audio-guides pour nous raconter les contes médiévaux. Les décors étaient en carton et les personnages en cire. Il faisait sombre mais on s'y retrouvait quand même. Les histoires étaient assez marrantes comme celle du vieil homme grincheux tombé dans un tonneau.

J'ai adoré cette visite. Ensuite nous sommes arrivés au centre d'hébergement où nous avons attendu une bonne demi-heure dehors avant de rentrer dans l'auberge de jeunesse et de visiter nos chambres. Benjamin (Cm2)



C'est y est, nous sommes en Angleterre ! Nous sommes enfin le soir et nous pouvons nous reposer. "Allez les filles, au lit." dit la maîtresse. Elle éteint la lumière puis s'en va. Les filles ferment les yeux lorsque Valentine commence à parler et à nous demander ce qu'on a fait aujourd'hui. Je ne suis toujours pas endormie alors je reprends dans ma tête la visite de la cathédrale. Elle était très belle et ses vitraux aussi. À partir du 12^e siècle, les archevêques de Canterbury avaient un fort pouvoir religieux et Thomas Beckett a dû se réfugier en France. En 1170, après une réconciliation avec le roi Henry 2, Thomas Beckett a pu revenir à Canterbury. Mais le 29 décembre 1170, quatre chevaliers ont pénétré dans la cathédrale et ont assassiné Thomas Beckett. Il a été ensuite

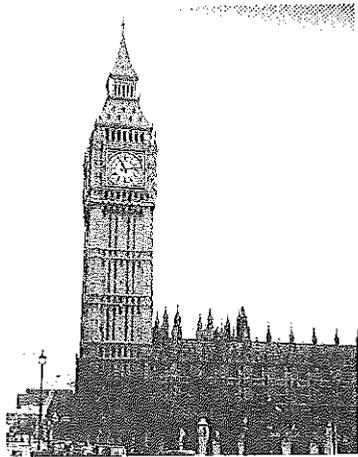
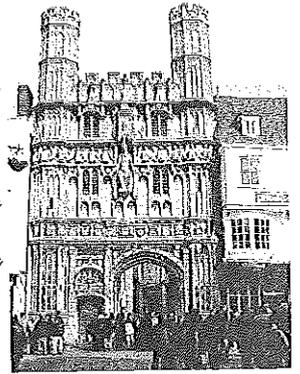
canonisé par le Pape. Depuis Canterbury est devenu un lieu de pèlerinage et une ville très prospère.

Marine (Cm1).

Le mardi 15 mai, nous sommes allés visiter le château de Hastings de Guillaume le Conquérant. Nous avons pris le funiculaire. Le château est en ruine, il ne reste que quelques murs et portes. Dans une salle nous avons assisté à la projection d'un film sur la bataille entre Guillaume le Conquérant et Harold.



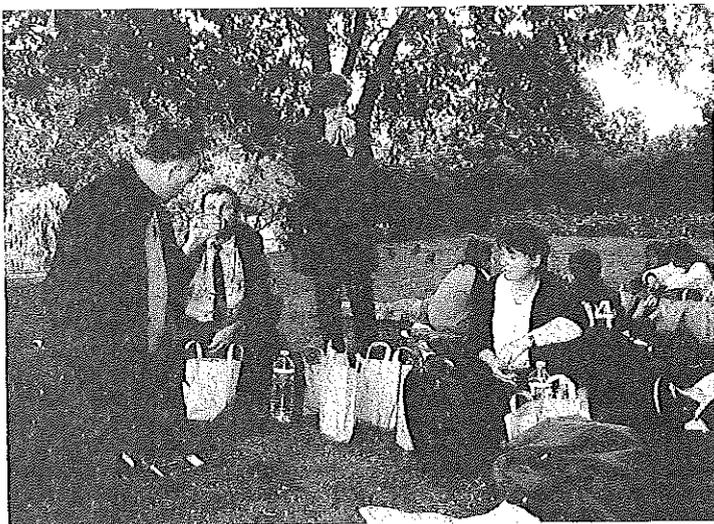
Ensuite nous avons cherché un fast food pour manger notre pique-nique. Puis nous sommes allés faire du shopping sous la pluie, les objets étaient assez chers. Nous sommes remontés dans le car pour aller à Battle Abbey. Quand nous sommes arrivés, nous sommes passés par la boutique de souvenirs. À Battle Abbey nous avons vu un casque de chevalier, une armure, des épées, un bouclier et des tombes. Chibaut B (Cm2)



Mercredi, nous avons visité Londres en compagnie d'un guide. Nous avons vu Big Ben, la grande tour avec une horloge en haut, elle est accrochée au Palace of Westminster. Nous avons vu London Eye: la grande roue de Londres, elle tourne lentement, le tour dure une demi-heure. Il y avait aussi le Tower Bridge: le seul pont qui s'élève pour laisser passer les bateaux, Buckingham Palace: énorme château de 600 pièces où séjourne la Reine quand elle est à Londres, Tower of London où sont gardés les joyaux de la couronne. Londres est une ville incroyablement riche en monuments.

Vincent B (Cm2)

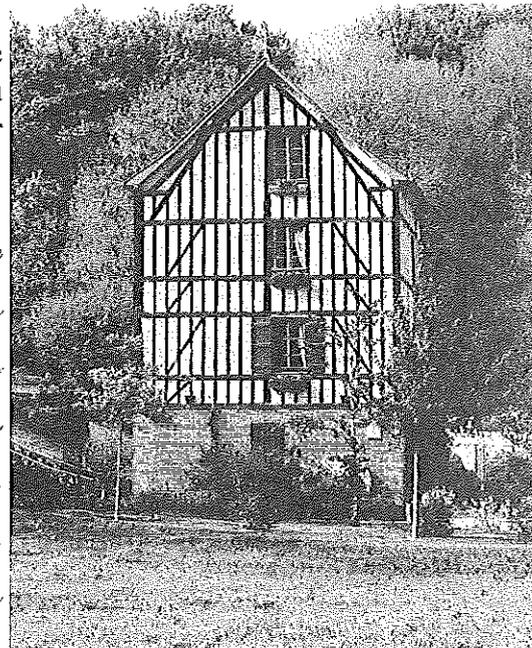
À un moment de la visite, nous sommes descendus du car pour voir la relève de la garde de Buckingham Palace. Nous avons attendu le long du trottoir. Il y avait un bataillon de gardes qui faisait la fanfare et un autre qui avait des mitraillettes à baïonnettes. Ils marchaient au pas et les caporaux disaient des paroles bizarres et je ne comprenais rien. Il y a même un garde qui a dû marcher dans le crotin de cheval.



Après nous sommes allés dans un grand parc de Londres (Saint James' Park) pour y pique-niquer. Il y avait des écureuils, des pies et des pigeons qui n'étaient pas farouches. Nous sommes repartis et nous avons regardé un film au retour dans le car.

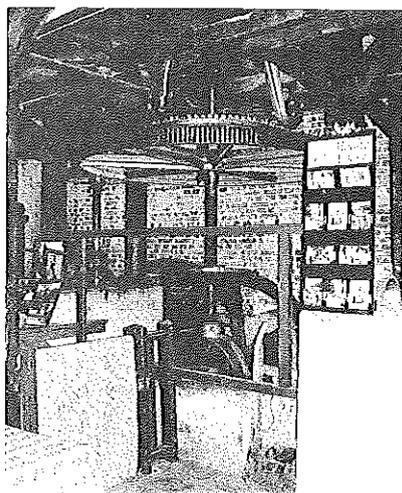
Les trois jours en Angleterre étaient super. Nicolas (Cm2).

Vendredi 4 mai, les deux classes maternelles de Mmes Élise DARRY et Catherine DÉCELIÉ se sont rendues à Saint Ouen du Pontcheuil dans l'Eure pour visiter le Moulin Amour et pratiquer des activités pédagogiques autour des roues et engrenages. Voici le compte-rendu d'une journée bien remplie.



Vendredi 4 mai, nous avons pris le car pour nous rendre à St Ouen du Pontcheuil. À notre arrivée, nous découvrons le Moulin Amour. C'est une belle maison avec des colombages et des volets bleus. Il a une roue sur le côté. L'eau fait fonctionner le moulin. Il y a une rivière, c'est l'Oison. La petite rivière et une grande mare font tourner la roue. Il y a deux mares au Moulin Amour: une avec des canards, l'autre avec des grenouilles.

Nous avons visité le moulin. Nous avons vu des machines et des roues avec des engrenages.



La dame nous a expliqué que l'après-midi, les meuniers faisaient une sieste pendant que le blé tournait entre les meules. Un jeune meunier a inventé un système avec une cloche qui sonne quand il n'y a plus de blé à moudre. Ça risque de mettre le feu au moulin si les meules tournent sans blé.

Nous avons fait une ronde pour regarder le sac passer par le trou.

Le jeune meunier a aussi inventé un système pour sculerer les sacs de farine très lourds. Nous avons aidé la dame en disant "Ho Housse !".

On nous a aussi raconté l'histoire du Moulin Amour. En 1914, le meunier est parti à la guerre mais il n'est jamais revenu. Le moulin a été fermé et s'est abîmé.

Plus tard, un groupe de gens a reconstruit le moulin. On a donné le nom du dernier meunier au moulin. Il s'appelait Désiré Amour. Quel joli nom ! C'est pourquoi ce moulin s'appelle le moulin Amour.

L'après-midi, nous avons travaillé en ateliers, fabriqué des moulinets, écrasé du blé, assemblé des engrenages, travaillé sur les moulins à eau et à vent. Nous avons appris plein de choses.



Samedi 2 juin 2007, c'était la Kermesse de l'école.



Le soleil qui nous avait joué un mauvais tour lors du carnaval de printemps était bien au rendez-vous.

Toutes les forces vives de l'école s'étaient réunies pour la réussite de cette journée.

Le matin, dès l'entrée en classe des élèves, la cour de récréation fut investie par les parents d'élèves venus monter les stands, les tonnelles, bref mettre en place le décor.

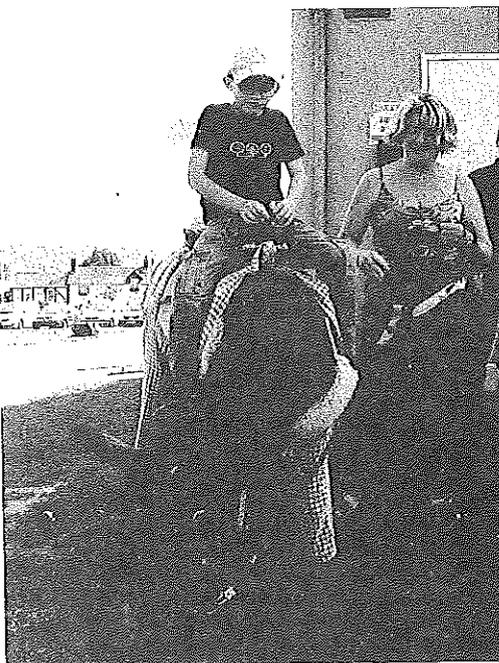
Petit à petit chacun trouvait sa place: ici, le chamboule tout ... là, le stand Boura... un peu plus loin le parcours débrouillardise... sous le préau le parcours escalade... à l'entrée de l'école le petit coin de verdure réservé aux ânes.

Bien avant l'ouverture, les plus curieux montraient déjà leur nez, impatients de découvrir les stands. L'après-midi se déroula sous un soleil radieux, les enfants accompagnés de leurs parents et grands parents passèrent une agréable journée.



Vers 18 heures il fallut penser à ranger, remettre de l'ordre dans la cour et faire les comptes. La kermesse 2007 fut un bon cru, son bénéfice permettra de réaliser une partie des projets de l'an prochain.

Alors le moment est venu de remercier les 56 personnes, enseignants, parents, anciens élèves et amis de l'école qui se sont mobilisés pour l'édition 2007.



Les journées sportives.

Vendredi 8 juin, les classes maternelles de Sahurs accueillent leurs correspondants de Morgny La Pommeraiie: les élèves d'Isabelle MENNESSON, enseignante l'an dernier dans notre école. Les plus petits de la maternelle vous racontent à leur manière cette journée...



Nous sommes partis au stade ce matin, accompagnés par la maman de Carmen et celle de Valentin. Quand nous sommes arrivés, il y avait déjà Catherine et ses sœurs et après une autre maîtresse est arrivée avec sa classe. C'était la maîtresse des Moyens l'année dernière.

On a mangé le goûter ensemble, le jeudi on avait préparé des gâteaux au yaourt en classe. Ensuite, on a mis des dossards et on est allé courir: il fallait courir vite... sauter: on a sauté dans des sacs, on a sauté loin... lancer: on a lancé des cerceaux, des ballons... grimper et sauter: on montait sur des chaises puis on sautait... Après tous ces efforts nous avons eu une surprise, comme nous avions tous bien travaillé nous avons eu une médaille de champion.



Opération MINI STADE.

Du 12 au 14 juin 2007, toutes les classes de l'école, maternelles et élémentaires ainsi que les enfants du centre de loisirs du mercredi ont profité d'une initiation à l'athlétisme organisée par le Comité départemental d'athlétisme.

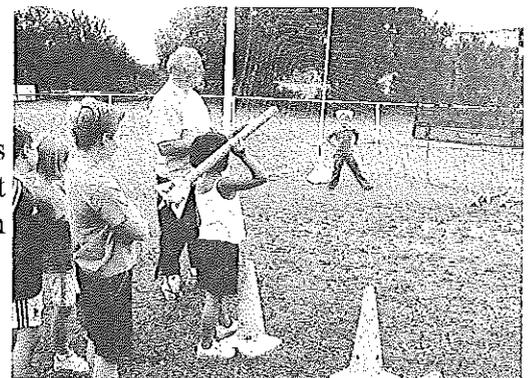


C'est Lucie BOUYER, maman d'élèves, qui fut à l'initiative de ces matinées de découverte. Pendant trois jours le stade municipal fut transformé en mini stade d'athlétisme où les enfants répartis en équipes découvrirent des ateliers de courses de vitesse ou de haies,

de sauts en hauteur, en longueur, en détente,

de lancers de javelots ou de vortex.

Cette formule a enthousiasmé tous les participants et a même été proposée et retenue pour les épreuves d'athlétisme du prochain Sport et Culture en septembre.



DU CÔTÉ DES PAPILLES

Pour 6 personnes

Préparation: 30 minutes

Cuisson: 30 minutes

Attente: 12 heures

Ingrédients:

600 g de filets de poisson

250 g de queues de crevettes
cruës

1 citron

150 g de mie de pain

20 cl de lait

3 œufs

20 cl de crème

1 bouquet d'estragon

60 g de pousses d'épinards

10 g de beurre

Gros sel

Piment de Cayenne

Sel, poivre blanc



Pour 8 personnes

A préparer la veille

Cuisson: environ 12 minutes

Ingrédients:

pour la crème

3 citrons

500g de faisselle

120g de beurre

120g de sucre

1 œuf + 3 jaunes

Pour le biscuit

4 œufs

100g de sucre

60g de farine

60g de fécule

20g de beurre fondu

Pour le sirop

10cl de sirop de sucre de
canne

3 c.à soupe de limoncello
(liqueur au citron) ou coin-
treau citron

Pour le glaçage

80g de sucre glace

30g de beurre

Colorant jaune (facultative)

Terrine marine

1. Rincez et égouttez les crevettes. Disposez-les sur une assiette. Arrosez-les de jus de citron. Mettez de côté. Faites blanchir les pousses d'épinards dans une casserole d'eau bouillante salée. Egouttez dès la reprise de l'ébullition. Rafraîchissez, pressez-les pour exprimer toute l'eau, puis hachez-les.
2. Rincez et essuyez les filets de poisson. Coupez-les en morceaux. Hachez-les au robot-mixeur en actionnant l'appareil par à-coups.
3. Mettez la mie de pain à tremper dans le lait. Egouttez-la en la pressant dans les mains. Incorporez-la à la chair de poisson hachée, avec les œufs préalablement battus dans un bol, la crème et l'estragon ciselé. Assaisonnez de sel, poivre et d'une pointe de piment de Cayenne. Éliminez l'extrémité de la queue des crevettes. Salez-les légèrement.
4. Préchauffez le four sur th.7 (210°C). Beurrez un moule à cake de 24 cm de long. Parsemez le fond de la moitié des pousses d'épinards. Remplissez-le de la réparation, en alternant avec les crevettes. Parsemez la surface du reste d'épinard. Couvrez d'une feuille d'aluminium. Faites cuire 50 mn au bain-marie dans le four. Après refroidissement, réservez 12 h au réfrigérateur. Démoulez et coupez en tranches. Servez accompagné d'une mayonnaise au citron, allégée de crème fouettée.

Douceur au citron

1. À l'avance, égouttez la faisselle en pressant dessus avec un poids au moins 4h. Rapez le zeste de 1 citron. Pressez le jus des 3 citrons, réservez-en 1 cuillerée pour le glaçage.
2. **Pour la crème:** versez le jus des citrons dans une casserole avec les 120g de beurre, faites fondre en remuant et ajoutez le sucre et l'œuf entier, puis les jaunes. Faites cuire 5 mn en fouettant pour obtenir une crème lisse. Laissez refroidir.
3. **Pour le biscuit:** Tapissez la plaque du four de papier sulfurisé. Préchauffez le four à th 7 (210°C). Séparez les blancs des jaunes d'œufs, fouettez les jaunes avec le sucre jusqu'à blanchiment puis ajoutez la farine avec la fécule en mélangeant. Versez ensuite le beurre fondu et le zeste râpé.
4. Battez les blancs en neige ferme et incorporez-les à la préparation. Étalez cette pâte sur la plaque du four uniformément puis la faire cuire 6 à 8 minutes. Sortez le biscuit et déposez-le sur un linge humide en le retournant puis retirez le papier, le recouvrir d'un linge et le laissez refroidir.
5. Mélangez la crème refroidie avec la faisselle égouttée. Mélangez le sirop de sucre de canne avec la liqueur. Coupez le biscuit en deux, posez une moitié sur un plat, imbibe-la avec la moitié du sirop. Étalez dessus la crème au citron et recouvrez de l'autre moitié de biscuit imbibé du reste de sirop.
6. **Pour le glaçage:** faites fondre le beurre avec la cuillerée de jus de citron réservée, puis ajoutez le sucre glace. Mélangez parfaitement et ajoutez un peu de colorant (facultatif). Étalez ce glaçage sur le gâteau et réservez au frais pendant 12 heures.



DOUDOU PIZZA

*chez vous le vendredi
de 16h30 à 21h
place de la mairie*

un grand choix de pizza
une nouvelle spécialité tous les mois

Tél: 06.15.68.70.68

MACONNERIE RENOVATION CARRELAGE-ISOLATION-PLACO



LANCHON STÉPHANE
27340 PONT DE L'ARCHE

TÉL: 02.35.23.20.96 - 06.87.40.37.17

Merci à nos annonceurs

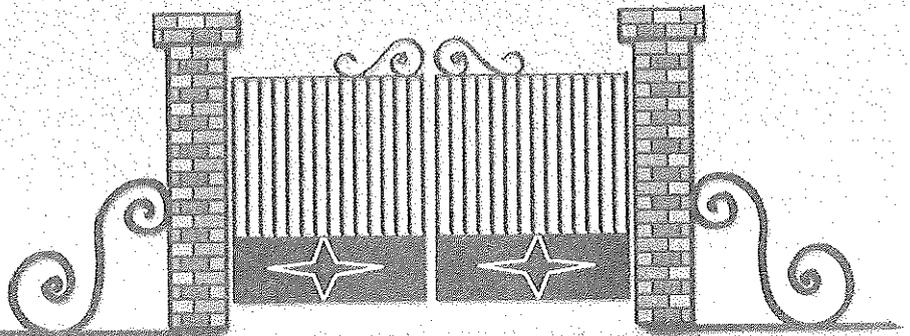
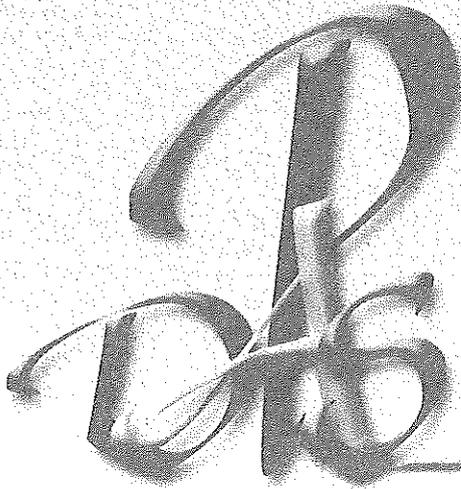
Ils nous aident à réaliser Le JOURNAL

Aidez-les

En leur réservant votre clientèle

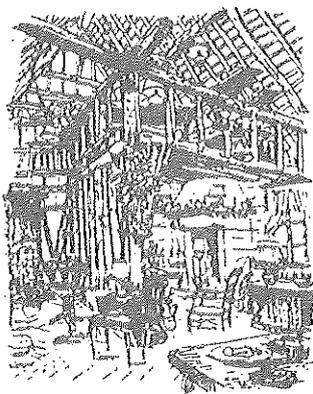
SERRURERIE • METALLERIE

PROUIN



GARDES CORPS MÉTALLIQUES : ACIER/INOX/ALUMINIUM
MENUISERIE MÉTALLIQUE : MANNESMAN FORSTER
BARRIÈRES • AUTOMATISATION
FER FORGÉ

20, chemin du Gal • 76113 SAHURS • Tél. 02 35 32 46 64 • Fax 02 35 32 43 63



ANTIQUITES • BROCANTE
EBENISTERIE D'ART

la Grange aux Trouvailles

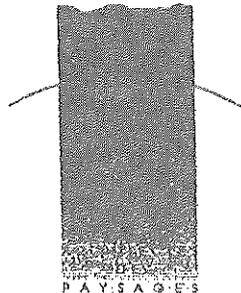
Ouvert le dimanche de 15h à 19h.

76113 HAUTOT-SUR-SEINE

Tél. 02 35 32 41 25

Portable : 06 14 01 20 88

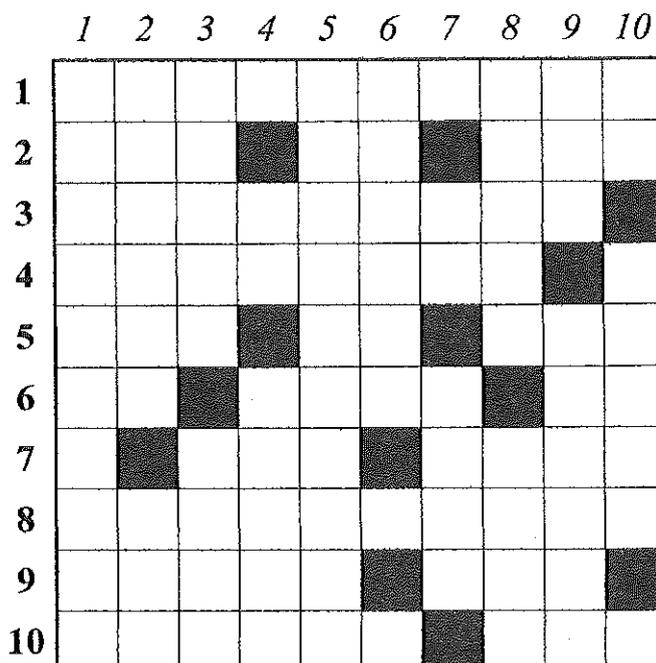
ARC EN TERRE



9, rue de Seine
76113 Sahurs
tél. : 02 35 32 82 27

LE CRUCIVERBISTE AVERTI

N°59



Solution du n°58

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	A	H	U	R	I	E	N	N	E
2	A	M	E	R	I	Q	U	E	■	T
3	L	E	R	N	E	■	C	B	■	R
4	H	■	C	E	N	T	A	U	R	E
5	U	■	U	S	■	E	L	L	E	■
6	C	A	L	■	E	■	Y	E	U	X
7	I	C	E	■	P	U	P	U	C	E
8	E	T	■	K	I	L	T	S	■	R
9	N	I	E	R	■	Q	U	E	U	E
10	S	F	■	A	N	E	S	S	E	S

Horizontal: 1 Il y a de nombreux candidats. 2 Moi du psy. Plus qu'une départementale. Un minimum de revenu. 3 Nous sommes en plein dedans. 4 Aznavour par exemple. 5 Une femme à la baguette. Étain. Un allemand. 6 Préposition. Arme. Article. 7 Dopant. La moitié d'un sanglier. 8 Sans chichi. 9 Embardée. Chevalier en robe. 10 Étonnées. Égalitaire.

Vertical: 1 Pour ne pas être énervés. 2 Perdus. Un début d'accord. 3 Fruit. Soutien. 4 Saint pyrénéen. Dessin de base. 5 Véhicule. 6 Maladie souvent virale. 7 Négation pour lui. 8 Impératrice. Qualité. 9 Institution mondiale. Sont cernés par les côtes. 10 Négation. Charges d'entêts.

Liste des annonceurs soutenant Sahurs Le Journal

Alimentation :	COCCI MARKET	Garage :	LEFEBVRE
Antiquités, brocante :	MARTIN	Garage:	GARAGE DU BAC
Architecte :	BONHAUME	Horticulture :	LECOMTE
Architecte paysagiste :	COMONT	Immobilier :	DEGREMONT
Assurance :	MMA, BELLONET	Imprimerie :	GABEL, FLEURY
Banque(Point Vert) :	CREDIT AGRICOLE	Karting :	VAL DE LA HAYE
Bar tabac journaux :	CAFE de ROUEN	Maçonnerie :	BOSCHERVILLAISE
Boulangerie, pâtisserie:	DEGROOT	Maçonnerie :	LANCHON
Coiffure :	JENNIFER	Menuiserie, isolation :	VACANDARE
Cordonnerie :	DURU	Pizza à emporter :	DOUDOU PIZZA
Couverture :	AUZANNE	Plomberie, chauffage :	SLMR
Electricité :	MENARD	Restaurant:	LE CLOS DES ROSES
Élagage entret.jardin :	SOS JARDIN	Restaurant :	LE GRAND TURC
Entr. Gén ^{ale} bâtiment:	CFC STYLE	Serrurerie, métallerie :	PROUIN
Fioul, gazole :	COTTARD	Taxi:	PELFRENE
Fleuriste :	EXOTIC FLEURS	Travaux publics :	MULTI RESEAUX
Garage :	DELIENS		

INFOS UTILES

Téléphones utiles

Mairie	02 35 32 46 03
La Poste	02 32 80 84 95
Médecins	
Dr Lecler	02 35 34 11 89
Dr Renault	02 35 34 11 89
Infirmières	
Mmes Fatras et Thorel	02 35 32 44 57
Pédicure podologue	
Marie Durot	06 84 83 39 57
Ecole	02 35 34 66 32
Garderie	02 35 34 54 99
ADMR Mme Varon	02 35 32 11 40
Pompes funèbres	
Vacandare s.a.r.l.	
•St Pierre de Manneville	02 35 32 08 18
•Rouen	02 35 15 94 84
Animateur jeunes	
François Charassier	06 15 99 96 71

SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18
CHU Rouen	02 32 88 89 90
Centre antipoison	0 825 812 822
Drogues Info Service	08 00 23 13 13
ARIRT Lutte contre la drogue	02 35 89 91 84
Allo Enfance Maltraitée	119
Gendarmerie Canteleu	02 35 36 79 56
Perception Gd Couronne	02 35 67 87 87
SPA	02 35 70 20 36
EDF dépannage 24h/24	0 810 333 076
Lyonnaise des Eaux 24h/24	0 810 884 884
et service clients	0 810 384 384
Collège Gounod Canteleu	02 35 36 28 80
TCAR (transports en commun)	02 35 52 52 52

Renseignements utiles

Ouverture de la mairie

Lundi, mercredi, vendredi de 14 h à 19 h
Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Ordures ménagères (bac)

Ramassage hebdomadaire le jeudi

Déchets recyclables : papier, plastique, fer blanc et alu (sac bleu)

Ramassage hebdomadaire le jeudi

Déchets verts

Ramassage hebdomadaire le lundi

Déchets en verre

Containers, place M. Alexandre et rue du Puits Fouquet, près de la rue Maze

Déchetterie - Rendez-vous ramassage encombrants

N° vert : 0 800 021 021

Déchetterie DEVILLE : 02 35 74 40 49

Location de la salle polyvalente

Réservée aux habitants de la commune, s'adresser à Marie-Thérèse Leprince
tél : 02 35 32 41 02 - cf. tarifs municipaux

Garderie

Horaires : 7h30 à 8h35 et 16h30 à 18h30

Bibliothèque

Période scolaire: mardi 17 h 30 à 19 h
et vendredi 16 h 30 à 19 h

Période de vacances:
vendredi 16 h 30 à 19 h

du 21 juillet au 20 août le mardi
uniquement de 16h30 à 19h00

TARIFS LOCATION DES SALLES : se reporter au tableau Tarifs municipaux

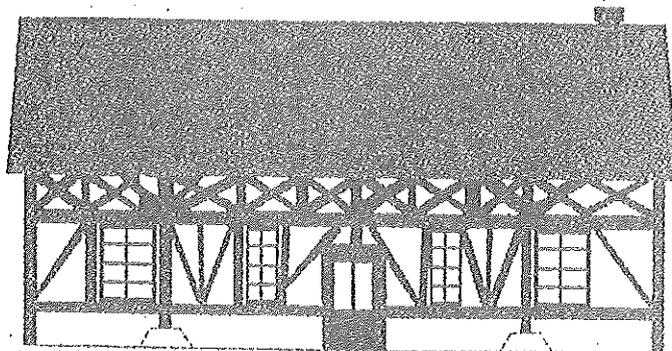
Toute réservation devra impérativement être confirmée par écrit et accompagnée d'un chèque représentant la moitié du montant de la location; ce chèque sera encaissé. Le paiement de la deuxième moitié se fera au moment de la remise des clés au locataire.

Il est également possible de louer la vaisselle (tarifs sur demande au moment de la location).

MAÇONNERIE BOSCHERVILLAISE SARL

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
TERRASSEMENT - CARRELAGE - ISOLATION

Mr Jacky DEHAYS



10, chemin des Thuyas

76840 St Martin de Boscherville

 02.35.32.15.81 Fax : 02.35.34.31.95



Pour tous diagnostics
devis, dépannages
ou autres services
Composez le 02 35 34 07 99

ARTISAN PLOMBIER CHAUFFAGISTE

INSTALLATION - DÉPANNAGE
CLIMATISATION - ENTRETIEN

41 Rue des Frères Duret - 76380 VAL DE LA HAYE
Tél/Fax : 02 35 34 07 99 - 06 61 77 72 41 - E-mail: smlp33@yahoo.fr



GARAGE DU BAC

Pascal LEPREVOST
Agent Renault

Vend voitures neuves et occasion
Réparation toutes marques

7, route de Rouen 76530 LA BOUILLE
Tél 02 35 18 01 49 Fax 02 35 67 13 41

TRAVAUX PUBLICS

(professionnels & particuliers)



Certification France ISO 9001- 2000.

Chemin du Gal - B.P. n° 5
76113 SAHURS

☎ 02 35 34 96 84
Fax 02 35 34 97 01

Multi-Réseaux@wanadoo.fr

RENAULT CANTELEU

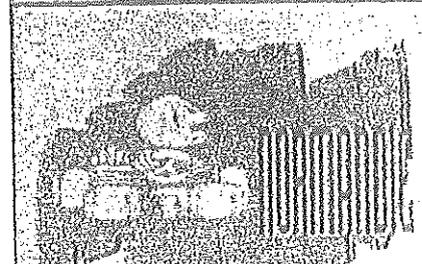
AGENCE DELIENS S.A.R.L.

Mécanique, carrosserie
dépannage, remorquage
Station Elf

avenue Buchholz 76380 CANTELEU

☎ 02 35 36 23 08

Circuit de Karting couvert



Karting

VAL DE LA HAYE

Tél: 02.35.34.98.16

Horaires d'ouverture

Mardi et Jeudi :	17 h-22 h
Mercredi :	14 h-22 h
Vendredi et Samedi :	14 h-23 h
Dimanche :	14 h-19 h
Fermé le Lundi	

Location pour particuliers et groupe

CORDONNERIE DU CENTRE VILLE



Toutes réparations - Couture - Produits
d'entretien spécial cuir -
Cartes de visite - Clés minute -
Tampons - Gravure & plaques autos -
Vente de coupes et trophées

ARTISAN CONSEIL ☎: 02.35.36.60.37
6, Avenue Président Allende - 76380 CANTELEU
Magasin ouvert de: 8h15 à 12h30 et de 14h30 à 19h
Fermé le Lundi

Lecompte

HORTICULTEUR

46, rue de Bas · 76113 Saint-Pierre-de-Manneville
Tél. 02 35 32 07 28 · Fax 02 35 32 56 66

SIRET 311 900 732 00018 - CODE APE 011 D - CCP ROUEN 244-35 N